

986-8318

TELE-CABLE

Videotron
LTEE

358

Boul. Maloney
Gatineau

Bulletin

BUCKINGHAM

"Consacre ta vie à la vérité"

Vol. II No. 39 Buckingham, Qué. JEUDI, 24 AVRIL 1969 Copie: 10¢



BIBLIOTHEQUE Nationale
vous vos matériaux
de construction voyez
votre am PAL
28 AVR 1969

MERCIER
MATERIAUX INC

986-3103

ROUTE 35 MASSON

Les maires voudraient être représentés aux conférences fédérales-provinciales

Le premier ministre Trudeau et 15 de ses ministres qui ont rencontré lundi le conseil d'administration de la Fédération canadienne des maires et des municipalités ont laissé entendre qu'il y aura dorénavant étroite consultation relativement à l'élaboration de la politique fédérale.

La Fédération, par la voix de son président, le maire A.-M. Campbell, de Scarborough, venait de demander d'avoir voix au chapitre dans l'élaboration de la politique touchant les cités et villes.

M. Trudeau a souligné que le mémoire de la Fédération venait en temps opportun, vu la reprise des entretiens sur la constitution en juin prochain.

Le premier ministre n'a toujours pas répondu directement à une recommandation de M. Campbell concernant l'inclusion de représentants des municipalités à l'intérieur des délégations provinciales aux conférences fédérales-provinciales.

La rencontre a duré une heure et demie. Deux ministres, MM. Paul Hellyer et Arthur Laing ont également pris la parole.

M. Hellyer, à titre de ministre responsable de la politique du logement, a donné l'assurance que le gouvernement fera tout en son pouvoir pour réduire le coût des habitations.

Le ministre des travaux publics, M. Laing, a promis aux maires qu'à l'avenir son ministère consultera les autorités locales avant de procéder à la construction d'édifices fédéraux.

Dans son mémoire annuel au gouvernement canadien, la Fédération a souligné que la révision constitutionnelle en cours devrait élargir ses horizons pour étudier cette requête.

En cas d'assentiment fédéral, ajoutait le mémoire, la Fédération serait prête à formuler des recommandations précises au secrétariat de la conférence constitutionnelle.

Les municipalités doivent poursuivre certains objectifs dans la société, souligne le mémoire de la Fédération. Mais elles n'ont ni les pouvoirs constitutionnels, ni l'autorité de taxation, ni les moyens législatifs d'atteindre ces objectifs.

Ottawa ne peut plus ignorer le problème en prétendant que les municipalités sont les créatures des provinces, ajoutait le document.

Intervention d'Ottawa

"D'abord, les problèmes des municipalités sont ceux des provinces et réciproquement; ensuite, quand la moitié de la population canadienne est concentrée dans 18 régions urbaines, le gouvernement fédéral ne peut soutenir que les frustrations urbaines de ces Canadiens ne relèvent pas constitutionnellement de la juridiction fédérale."

Il est indéniable qu'Ottawa a une responsabilité "envers la santé financière des municipalités et le fédéral ne peut passer outre aux besoins financiers urbains et municipaux quand il discute des arrangements fiscaux avec les provinces", a précisé la Fédération.

D'après les municipalités, le Conseil du Trésor, le cabinet et le ministère des Finances "doivent s'assurer qu'ils connaissent tous les faits concernant les besoins urbains quand ils évaluent leurs priorités."

Au cours de son assemblée annuelle tenue en 1968, la Fédération a adopté des résolutions préconisant la simplification du système fiscal et l'amélioration de la structure financière municipale.

La Fédération a demandé à rencontrer le plus tôt possible le ministre des Finances, M. Edgar Benson, pour discuter de ces résolutions.

Les municipalités canadiennes réclament l'institution de lois en vertu desquelles elles pourraient désormais intenter des poursuites contre tout conjoint qui déserte son foyer légitime ou qui ne fournit pas un soutien matériel à son conjoint ou à ses enfants.

Au chapitre de la fiscalité, outre sa demande pour une meilleure répartition de l'assiette fiscale entre le fédéral et les provinces, la Fédération réclame la convocation d'une conférence financière fédéro-provinciale-municipale.

Une telle rencontre permettrait aux municipalités canadiennes, note-t-on dans le mémoire, de faire connaître leurs besoins et leurs difficultés aux gouvernements fédéral et provinciaux.

La FCMM recommande enfin au gouvernement fédéral de modifier la loi relative à la taxe d'accise pour que les matériaux utilisés pour assurer le service d'eau soient exempts de la taxe fédérale d'accise de 11 pour cent.

Qu'en pense M. Trudeau?

Le premier ministre Trudeau a déclaré qu'il se sent "frustré", comme chef du gouvernement fédéral, de voir les problèmes financiers des municipalités s'aggraver et de ne pouvoir intervenir mais il n'a pas clairement indiqué s'il favorise ou non une concentration des pouvoirs entre les mains du fédéral pour ce qui regarde les problèmes urbains. M. Trudeau a placé beaucoup d'espoir dans la conférence constitutionnelle de juin afin de clarifier la question du "pouvoir de dépenser" du pouvoir central. Quant à faciliter les consultations entre les trois ordres de gouvernement ou à toute précision de la position constitutionnelle des municipalités, le chef du gouvernement fédéral a déclaré qu'il appartient aux municipalités de faire connaître leurs vues.

M. Trudeau n'a pas caché que son gouvernement aimerait faire davantage pour aider à la solution des problèmes des municipalités mais il a invoqué le partage des juridictions, et le fait que les municipalités sont de compétence provinciale, pour justifier les limites de son action et certaines décisions récentes de son gouvernement.

Le premier ministre dit que la constitution actuelle paralyse sur plusieurs points l'action du gouvernement central en matière de problèmes urbains. Nous ne savons pas, dit-il, si les discussions d'ordre constitutionnel nous permettront de changer la situation actuelle. De toute façon, dit M. Trudeau, la question de la compétence fédérale à dépenser à toute fin utile sera examinée à la conférence constitutionnelle du mois de juin. Quant à la représentation directe des municipalités à la conférence constitutionnelle, le premier ministre invita la Fédération à soumettre des représentations au secrétariat de la conférence.

(Texte du Devoir)

Avancez vos horloges, samedi soir

A minuit samedi soir le 26 avril, nous revenons à l'heure avancée. En conséquence, même si l'on devra sacrifier une heure de sommeil, il faudra avancer les horloges, cadrans et montres, d'une heure.

Avec le printemps et son cortège de soleil, de grand air; avec les arbres qui bourgeonnent, les tulipes qui fleurissent et les pelouses qui reverdissent, l'heure avancée nous permettra de jouir une heure de plus de ces belles choses que nous offre la nature.

La marche des millions

Plus de 35,000 personnes ont pris part à la marche des millions à Ottawa samedi dernier, mais seulement 6997 marcheurs ont parcouru les 40 milles réglementaires.

On nous signale que plusieurs jeunes de notre région immédiate, soit Buckingham, Masson et Thurso, ont pris part à cette marche. Il est regrettable que les marcheurs ou les recruteurs ne nous aient pas informé de la chose, ni avant ni après la marche. Comme à l'habitude, le Bulletin se sera fait un devoir de signaler la chose à ses lecteurs.

Nous désirons cependant rendre hommage à tous ces marcheurs, spécialement aux jeunes. Les nouvelles nous apprennent lundi matin que plus de 75% des marcheurs étaient des jeunes de moins de 20 ans. Or si tel est le cas, ça prouve que nos jeunes, malgré toutes les critiques dont ils sont les victimes depuis quelque temps, sont conscients de leur rôle à jouer et de leurs responsabilités au sein de la société.

Donc bravo à tous les marcheurs, mais un bravo spécial pour notre jeunesse qui n'a pas craint de s'imposer des sacrifices à l'occasion de cette marche pour soulager la misère dans le Tiers-Monde.

Lettre au rédacteur

M. Roméo Chartrand,
a/s Bulletin de Buckingham,
P.Q.

Monsieur Chartrand,

C'est avec plaisir que la "Ligue des propriétaires" de cette ville tient à vous féliciter pour l'Editorial paru dans le Bulletin de jeudi, le 10 avril 1969. Nous apprécions également votre rapport très détaillé des statistiques sur les finances de la ville. Vos recherches, nous en sommes assurés, seront utiles à tous les propriétaires qui s'occupent de leur intérêt et de l'intérêt commun.

Soyez assuré, M. Chartrand que les félicitations que nous vous adressons sont celles de

la ligue et également celles que vous adressent une GRANDE majorité des propriétaires. Nous espérons qu'à l'avenir vous continuerez à informer les gens sur ce qui se passe dans notre belle cité.

Vous faites là une oeuvre qui mérite d'être soulignée publiquement et le "merci" que nous vous adressons au nom de plusieurs centaines de gens propriétaires, est sûrement rempli de sincérité.

Bien vôtre,

Don Maloley, président.

N.B. N'oubliez pas propriétaires de Buckingham votre assemblée régulière du 28 avril à 8 hres à l'hôtel de ville. On vous attend.

*"La plume est à l'editorialiste
ce que le marteau est à l'ouvrier,
il en va."*

par Roméo Chartrand



Nous sommes heureux de constater que plusieurs lecteurs profitent de notre page "La parole au lecteur" pour exprimer des opinions sur des sujets de leur choix. Même si ces personnes n'ont pas la conviction d'être les seuls possesseurs de la solution à tous les problèmes, elles ont tout de même le courage d'exprimer leurs opinions. De plus, le fait d'émettre une opinion sur un sujet d'actualité, entraîne souvent une réplique. Or, c'est justement ces opinions et ces répliques qui rendent le journal intéressant. Ça prouve en plus que nos lecteurs s'intéressent à l'actualité par le journal.

Toutefois, même s'il y a lieu de se réjouir, malheureusement, nous constatons que le nombre de ceux qui se prévalent de ce service est trop restreint. Quand on songe au grand nombre de gens qui critiquent sur tout et sur rien, nous nous expliquons mal que ces mêmes gens se refusent à apporter une opinion constructive pour remédier à telle ou telle question. Pourtant, un des premiers buts du journal hebdomadaire est de construire un monde meilleur. Or, il est impossible d'atteindre cet objectif sans l'apport de tous ceux qui composent la population d'une région, d'une province ou d'un pays.

Ceci dit, nous réitérons notre invitation à tous ceux qui auraient des opinions à émettre. Si vous avez des aptitudes à écrire convenablement, de grâce ne craignez pas de nous écrire. La critique favorise l'action. Le silence engendre l'immobilisme.

LA POLITIQUE PROVINCIALE:

Au début du mois de mai, le parti libéral du Québec tiendra un colloque sous le thème "Québec... Demain". Un peu plus tard, soit les 19, 20 et 21 juin, l'Union Nationale tiendra à son tour un congrès dont le thème sera "Québec 100%". A ce même congrès l'U.N. se choisira un nouveau chef.

Au moment où ces deux grands partis traditionnels se préparent à tenir des assises importantes, nous croyons qu'il serait non seulement opportun mais très important que de part et d'autre on étudie sérieusement l'activité québécoise sous tous ses angles.

Il est indéniable que la situation au Québec est sérieuse présentement. En plus de détenir le championnat du chômage (190,000 au 31 mars), nous avons le championnat des taxes. On pourrait ajouter à cela, les nombreuses grèves, la contestation étudiante, le conflit des enseignants, et pour compléter, la violence.

Depuis la supposée révolution tranquille qui a commencé sous les libéraux en 1960; depuis le début de la réforme scolaire commencée également par les libéraux en 1963, et sévèrement critiquée par l'Union Nationale du temps qu'il était dans l'opposition, mais poursuivait depuis 1966 par ce même parti, les vieux partis ont peut-être chambardé beaucoup de choses, mais avouons que les résultats sont minimes. A voir le climat qui règne au Québec présentement, on pourrait se demander si ce sont là les fruits de la réforme scolaire.

Or, nous croyons que le parti libéral et l'Union Nationale devraient profiter de leurs assises respectives pour faire un examen de conscience, car c'est notre avis que les contribuables commencent à en avoir plein le dos de la politique des vieux partis. A moins d'un renouvellement en profondeur dans les hommes et dans les programmes, nous croyons que l'électorat va perdre patience et va se tourner vers du nouveau à la prochaine élection générale.

Un budget de près d'un milliard pour l'Education c'est trop élevé pour une province comme le Québec; c'est également trop quand on voit ce que ça donne.

"Québec demain" chez les libéraux, tout comme "Québec 100%" avec l'Union Nationale, c'est de la bouillie pour les chats et du réchauffé que le peuple ne peut plus digérer. Ce qu'il faut étudier et corriger dès maintenant, c'est le Québec d'aujourd'hui. Demain il sera trop tard.

Et M. Trudeau

Sur la scène fédérale, le 20 avril marquait le premier anniversaire de M. Pierre-Elliott Trudeau comme Premier Ministre du Canada et chef du parti libéral. M. Trudeau avait été élu à la tête de son parti le 6 avril 1968. Le 20 avril, il était assermenté comme Premier Ministre du Canada. Deux jours plus tard, M. Trudeau annonçait des élections générales pour le 25 juin 1968. Deux faits inusités ont alors marqué la carrière politique de M. Trudeau. Tout d'abord il n'a été Premier Ministre que seulement 72 heures avant le déclenchement des élections. En second lieu il a réussi à se faire élire sans avoir présenté de programme politique véritable au public canadien.

Aujourd'hui, un an après, il est donc difficile d'évaluer l'homme à son programme. Il reste cependant que l'on a beau coup entendu parler de la société juste, de l'unité canadienne et des disparités régionales qui furent les grands thèmes du parti libéral en 1968.

Or, les libéraux ont remporté une immense majorité le 25 juin 1968 que l'on a surtout attribué à la trudeumanie. Mais en ce 24 avril 1969, je vous pose la question: La société juste, est-ce qu'on l'a? L'Unité canadienne est-elle faite? Et les disparités régionales ont-elles été corrigées? "Paris ne s'est pas bâtie en un jour" est un vieux proverbe qui s'applique ici: M. Trudeau est au pouvoir depuis seulement dix mois. Or, loin de nous l'idée de lui lancer la pierre. Avouons cependant que nous aimerions voir bientôt le gouvernement nous présenter des législations orientées vers la société juste, car au fédéral comme au provincial, les canadiens deviennent impatients devant l'impuissance de leurs gouvernants à résoudre leurs problèmes quotidiens. Et ce n'est pas le Bill Omnibus qui va refaire l'unité canadienne ou faire disparaître les disparités régionales.

Donc à M. Trudeau et à son équipe nous disons également: "Hâtez-vous, l'heure est grave... et demain il sera peut-être trop tard..."

**Message
de l'aumônier
diocésain**

Chers amis,

Ressusciter c'est passer de la mort à la vie. Pour apporter la paix, la joie et l'amour, nous aussi il nous faut ressusciter. Combien parmi nous sont morts à toute vie apostolique dans le mouvement alors que l'alcoolisme augmente à pas de géant chez nous.

Où combien ne sont plus conscients de la mission que leur engagement leur a confié, et que le Seigneur attend d'eux, de redonner la vie à ceux qui l'ont perdue. Il est donc urgent cher Lacordaire de secourir notre indifférence et de ressusciter avec le Christ à une vie apostolique nouvelle et active au service des buveurs problématiques. Si nous voulons être de vrais apôtres, tout ce que nous faisons au plus petit d'entre les nôtres, c'est à lui que nous le faisons.

Par sa mort et sa résurrection, le Christ est venu nous apporter la vie. Comme le Christ, l'alcoolique passe de la mort à la vie; pour lui il lui faut reconquérir sa dignité d'homme, son idéal, sa maturité, pour compléter une nouvelle personnalité.

Si mourir à soi-même n'est pas facile n'allons pas penser que renaitre à une autre vie est plus facile. Au contraire, cette résurrection ne peut se faire toute seule. C'est pourquoi, il est prouvé que pour sauver un alcoolique contre le traitement médical il a besoin de fraterniser avec des compagnons qui le prennent à charge et qui lui aident à retrouver sa dignité d'homme, en renonçant avec lui à boire de l'alcool. Rien de plus significatif, on ne peut sauver l'homme qu'en vivant avec lui et pas seulement en agissant pour lui.

Cependant les plus belles paroles et les projets les plus prometteurs s'évanouiront si nous oublions de dialoguer avec le Christ dans le silence de nos cœurs, ou si nous n'imprégnons pas nos vies de charité chrétienne, si nous ne tendons pas la main à celui qui abuse.

NOUS SOMMES ENGAGÉS???
OUI ou NON ???

FRA TERNELLEMENT VOTRE,

ROCH BESNER, ptre.
AUMONIER DIOCESAIN.

A NE PAS MANQUER

CONGRES DIOCESAIN

Où? - A Gatineau - Quand? Dimanche 27 avril à 1,30 hre. Pourquoi? - Une mise au point un inventaire - un regard sur la venir. Un succès? Cela dépend de toi? De tous - c'est votre affaire. Les non-membres - amis et sympathisants peuvent aussi venir - Il y a de la place pour tous - Combien admirent les Lacordaires-mais, ce qu'ils ont besoin c'est de votre appui - Bienvenue les amis.

POUR RESERVATION ADRESSEZ-VOUS A VOTRE PRESIDENT LOCAL.

A ne pas manquer ...

Mardi le 27 avril à Radio-Canada, CBOFT, canal 9, à 6,05 hres du soir, vous êtes invités à voir l'émission "Rythmes neufs" en couleurs. C'est la première émission de l'ensemble musical, "The Syndicated Brass" de Buckingham qui présentera cinq numéros.

Donc une émission à ne pas manquer.

Attention

A tous les membres des cercles Lacordaire du diocèse de Hull.

Le congrès diocésain Lacordaire aura lieu cette année le 27 avril à Gatineau. Votre conseil diocésain en collaboration avec votre cercle local, vous informe et sollicite votre participation à cette journée fraternelle.

Nous demandons donc à tous les Lacordaires et Amis de la Sobriété de répondre à notre appel, de la communiquer à tous autres dans un apostolat rempli d'amour.

Nous sommes heureux de vous faire connaître le programme de ce congrès diocésain à Gatineau. Mgr. Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, nous honore de sa présence à la messe et au souper de famille.

- Inscription: 1h, 30 p. m., sous-sol de l'église St-René Goupil, Gatineau.
 - Ouverture: 2 h, 00 p. m., 4 commissions d'études avec animateurs.
 - Parade: Départ vers 3h, 34 p. m. de St-René-Goupil.
 - Messe: 5h, 00 p. m. en l'église St-Jean-Marie Vianney, Gatineau.
 - Homélie: par Mgr. Paul-Emile Charbonneau.
 - Souper-Causerie: 6h, 15 p. m. Salle R.A.
 - Conférencier d'honneur:
 - Soirée Récréative: Salle R.A. à 8h, 00 p. m.
- Des personnalités influentes de la région seront présentes à ces agapes fraternelles de la Sobriété.

Le Conseil Diocésain Lacordaire remercie le cercle de Gatineau pour sa généreuse hospitalité et sa coopération dans l'organisation de ce congrès.

Puisse ces sacrifices apporter à tous les membres de la sobriété, la paix et la joie que l'Association Lacordaire promet aux hommes de bonne volonté.

"Faites ça et vous vivrez" dans la sobriété, pour que Dieu soit le premier servi.

Votre conseil diocésain.

- 1- Inscription: Sous-sol de l'Eglise St-René-Goupil,
- 2- Messe: Eglise St-Jean-Marie-Vianney, Gatineau.
- 3- Souper: Salle R.A., Gatineau.

**La Semaine
des Chambres
de Commerce**

Le Premier ministre, Pierre Elliott Trudeau, a félicité les Chambres de Commerce de tout le pays pour les travaux qu'elles ont entrepris au cours des ans, lesquels ont contribué à l'amélioration des conditions de vie et des conditions de travail au Canada.

Dans une lettre qu'il a envoyée à la Chambre de Commerce du Canada et dans laquelle il souhaite un très vif succès aux Chambres participant à la Semaine Chambre de Commerce du 20 au 26 avril, M. Trudeau formule un certain nombre de remarques.

"Dans une société au rythme d'évolution rapide, la découverte de nouvelles méthodes pour affermir nos institutions et nos traditions démocratiques est fonction de l'ingéniosité des particuliers et des organismes", déclara le premier ministre.

Tel a été, pendant de nombreuses années, l'objectif poursuivi par les Chambres de Commerce de plus de 850 localités. Le Premier ministre souhaite "bonne chance à tous à l'occasion de la Semaine Chambre de Commerce."

La Semaine Chambre de Commerce a pour objet d'attirer l'attention du public sur les activités du mouvement Chambre de Commerce à l'échelle municipale, provinciale et nationale.

Au cours de cette Semaine, des centaines de Chambres locales exécuteront un certain nombre de programmes dans le but de mieux faire connaître aux habitants de leur communauté leurs nombreuses et intéressantes activités.

En mettant l'accent sur le recrutement de nouveaux adhérents, les Chambres invitent d'autres membres de la collectivité à venir se joindre à leur "équipe dynamique" en s'affiliant à leur Chambre de Commerce.

Bulletin

C.P. 30
Tél.: 986-5082
585 rue James
Buckingham, Qué.

BUCKINGHAM

"CONSACRE TA VIE A LA VÉRITÉ"

JOURNAL DÉVOUÉ
AUX INTÉRÊTS DE:

Masson, Buckingham, Thurso,
Angers, Perkins, Notre-Dame
de la Salette, Glen-Almond,
Val-des-Îlots, Notre-Dame du
Laus et Poltimore.

Hebdomadaire du comte de Papineau
publié et imprimé à Buckingham

Rédacteur: M. ROMEO CHARTRAND

ABONNEMENT:

CANADA: 1 AN \$3.00
HORS DU CANADA: 1 AN... \$4.00
LE NUMERO 10c

COURRIER DE LA DEUXIEME CLASSE
ENREGISTREMENT NO. 0795

AU CONSEIL DE VILLE

Lundi soir dernier avait lieu une assemblée régulière du conseil de ville de Buckingham sous la présidence du maire Roger Daoust. Tous les échevins étaient présents à l'exception de l'échevin Léo Mongeon.

Le conseil a reçu une demande d'emploi de M. Marcel Périard, comme concierge. La lettre fut mise en filière sur proposition de l'échevin Lemieux.

M. W. G. Whiting, autre fois de Buckingham, a adressé une lettre au conseil pour protester contre les taxes d'améliorations locales que la ville lui a imposées. Selon M. Whiting, il n'a jamais été informé des travaux qui ont été faits, donc il n'a jamais autorisé la ville à faire les dits travaux. Dans sa lettre, M. Whiting signale aux membres du conseil, qu'il a déjà écrit quelques lettres à la ville, mais pour des raisons qu'il ignore, elles sont restées sans réponse. Le conseil a décidé de se réunir le 1er mai pour régler cette question.

En marge d'une série de con-

férences qui se donnent à Buckingham présentement sur l'usage des drogues et ses effets, Mme C. Cressy a fait une demande à la ville pour un don pour défrayer les rafraîchissements servis à cette occasion. Malheureusement le conseil a fait réponse que la ville ne pouvait créer un tel précédent. Par ailleurs le conseiller Thibeault a proposé qu'un représentant du département de la police ou du conseil assiste à ces importantes causeries.

L'équipe Nationale de ski a également demandé un don qui fut refusé par le conseil.

Le conseil a approuvé un règlement d'annexion d'une partie du territoire de la municipalité Sud-Est du Canton de Buckingham. Ce règlement a été approuvé sur proposition de l'échevin Thibeault, secondée par l'échevin Gauthier. Le terrain concerné est situé à l'arrière de l'école polyvalente, dans le rang 4 et comprend les lots 1, 2c, 2b, 2a, 3a, 3b, 4a, 5b, 5a, 6 et 7b.

M. Gilbert Limmer de la rue Lièvre s'est plaint au con-

seil d'une situation qui dure depuis trop longtemps dans ce secteur. Selon M. Limmer les égouts de cet endroit sont à ciel ouvert. Apparemment, le conseil étudie cette question depuis plusieurs mois, mais ces travaux représentent une dépense considérable. Or lundi soir le conseiller Cameron a proposé que la ville achète le droit de passage des contribuables concernés pour la somme de \$1,00, que la ville fasse les travaux nécessaires et que le coût soit défrayé au moyen d'un règlement d'emprunt.

En amendement à cette proposition, l'échevin Thibeault a proposé que le conseil étudie plus attentivement la question et qu'ensuite la ville prépare un règlement d'emprunt qui couvrirait tous les travaux à faire dans cette section. Le vote fut pris sur l'amendement et le résultat fut de 3-2 contre la proposition de l'échevin Thibeault, les conseillers Cameron, Champagne et Lemieux votant contre.

L'échevin Champagne a proposé que la ville engage M. Orlas Lépine comme police temporaire pour les congés de maladie et les vacances du personnel du département de police. Dans la même résolution, M. Ulric Bourassa fut engagé comme gardien temporaire durant les vacances et les congés de maladie des gardiens réguliers. De plus le chef de police est autorisé à engager M. Bourassa pour vendre les licences de chiens. A raison de .35 cents pour chaque licence vendue.

Les chauffeurs de taxis sont revenus devant le conseil pour soumettre leurs tarifs qui sont comme suit dans la ville de Buckingham: Pour chaque voyage dans la ville, un minimum de .65 cents et un maximum de .75 cents. Il fut encore question de limiter les permis pour les taxis. Finalement le conseiller Thibeault a déclaré qu'un nouveau règlement régissant les taxis serait présenté à la prochaine assemblée.

Le conseiller Thibeault a proposé que la convention collective des employés de la ville soit traduite en anglais pour ceux qui le désirent. Au sujet du grief concernant le plan d'assurance et de pension, le conseil a décidé de rencontrer le syndicat jeudi le 1er mai.

Le conseiller Gauthier a proposé, maintenant que M. Henri Bourassa a été nommé assistant de M. Croisetière, que le système de contrôle de l'outillage à la cour de la ville soit mis en vigueur.

Le conseiller Champagne a présenté une résolution demandant un avis de six mois à la compagnie Vidéotron Ltée quant au renouvellement du prochain contrat, la ville veut négocier la clause concernant la location des poteaux.

Le conseil a pris connaissance d'une lettre du conseil canadien de la Sécurité Routière l'informant que la ville se verrait présenter sous peu un certificat de mérite dans la catégorie des villes de plus de 5,000 âmes, pour n'avoir enregistré aucun accident mortel en 1968. Buckingham fait partie des 97 municipalités qui se sont mérité un tel certificat en 1968.

La couverture de l'hôtel de ville coule toujours, même après plusieurs réparations effectuées. Le conseiller Lemieux a proposé que la ville demande des prix pour la réparer encore.

Le conseiller Lemieux a proposé qu'une chambre pour les joueurs soit construite au stade de baseball.

Nous nous excusons ...

Dans les statistiques sur les finances de la ville de Buckingham publiées en première page du Bulletin de Buckingham la semaine dernière, nous avons mentionné dans les arrérages au chapitre de la taxe foncière, un compte de \$31,877, dû par la compagnie

Maclaren, à la suite de la contestation de leur évaluation. Or il aurait fallu écrire que la compagnie Maclaren a payé un montant de \$31,877, sous protestation, en attendant que la contestation soit réglée. Nous nous excusons de cette erreur dans l'interprétation de ce paragraphe.

Le thème du congrès de l'Union Nationale

"QUÉBEC 100%"

"Québec 100%", tel sera le thème du congrès de l'Union nationale, a annoncé le président du comité d'organisation du congrès, M. Marcel Masse.

Le tiers au moins des délégués, apprenait-on en outre, auront moins de 30 ans et l'U. N. fera en sorte d'obtenir à l'intérieur de chacun des comtés une représentation ethnique et géographique équitable.

100%

M. Marcel Masse a expliqué que le thème du congrès était dans la ligne de pensée de l'Union nationale depuis sa fondation: c'est un parti 100% québécois, qui s'est toujours consacré au Québec à 100%, un parti qui, hier et aujourd'hui et, nous en sommes certains, demain, continuera de travailler à 100% aux intérêts des Québécois.

AUCUNE PUBLICITE

Environ 3,500 délégués participeront à ce congrès qui aura lieu à Québec les 19, 20 et 21 juin.

Chacun des 108 comtés de la province enverra trente délégués dont vingt et un délégués officiels qu'on choisira en assemblée, sous la présidence du député ou du président de l'association de comté.

Ces assemblées devront réunir plus de cent personnes et seront convoquées par avis public. Il ne sera pas nécessaire, a indiqué M. Masse, d'être porteur d'une carte de membre de l'U. N. pour y participer.

Dix de ces délégués seront choisis parmi les hommes âgés de trente ans et plus, dix autres seront des dames de trente ans et plus et les dix derniers de jeunes personnes de 18 à 20 ans, et ce au 31 décembre 1969.

LA CONFERENCE CONSTITUTIONNELLE

Il y aura en outre cinq délégués universitaires pour chacune des universités du Québec, sauf l'Université Bishop, qui n'est sans doute pas assez importante.

Enfin, on ne tolérera dans ces assemblées de comté aucune publicité en faveur des candidats à la direction du parti. Quant à la tenue, la semaine précédant le congrès de la conférence constitutionnelle, M. Masse a qui on demandait si elle ne pouvait favoriser un candidat plutôt que l'autre, a répondu qu'elle "cela fait partie des responsabilités des candidats qui se présentent."

PAROISSE ST-GREGOIRE-DE-NAZIANZE

Buckingham, P. Q.

Offices de la semaine

DIMANCHE 27

10, 00 Marguerite Laframboise, par M. et Mme Albert McFaul
11, 00 Mme Euclide Matte, par M. et Mme Aimé Bouladier
12, 00 Fernand Gauthier, par M. et Mme André Lafleur

LUNDI 28

7, 00 Parents défunts, par M. Jos. Carrière
7, 30 Carol Guénette, par la Cie d'assurance La Sauvegarde
4, 15 Alphonse St-Pierre, par le magasin des cadeaux des auxiliaires de l'Hôpital St-Michel

MARDI 29

7, 00 M. et Mme Philémon Gauvreau, par la succession
7, 30 Mme Louis Mondoux, par les employés du magasin IGA
4, 15 Euclide Tremblay par Mme Alice Boisvenu

MERCREDI 30

7, 00 Napoléon Gratton, par la succession
7, 30 Claude Pigeon, par M. et Mme Reggie Farnand
4, 15 René Carpentier, par M. et Mme Roméo Gauthier

JEUDI 1er mai

7, 00 Mme Aimé Larouche (1er anniv.), par son époux
7, 30 Donat Bastien, par M. et Mme Henri Matte
4, 15 Mme Adélaré Soucy, par M. et Mme Andy MacMillan et Lyne

VENDREDI 2

7, 00 Michel Charette et parents défunts, par M. et Mme Antonio Charette
4, 15 Mme Janvier Hamelin, par la succession
7, 30 p.m. - Roméo Lorrain, par M. et Mme Rémi Cadieux

SAMEDI 3

7, 00 Albert Boisvenu (anniv.), par son épouse
7, 30 Mme Wilfrid Lorrain, par M. et Mme Horace Tremblay
4, 00 mariage: Garry Simpson et Denise Daoust

PUBLICATIONS: Gilles Lacelle, fils majeur de feu Arthur Lacelle et de Alice Aubé et Huguette Parent, fille majeure de Orphila Parent et de Fernande Dureau (1)
Robert Clément et Diane Matte (2)
Raymond Matte et Nicole Boivin (2)
Lucien Desjardins et Liette Mongeon (2)
Garry Simpson et Denise Daoust (3)

A ÉTÉ FAITE ENFANT DE DIEU ET DE L'ÉGLISE: Marie, Monique, Julie, née le 4 avril, fille de Paul St-Amour et de Claudette Lemay. Parrain Rhéal Lemay et marraine Gilberte Fauvelle.

FOYERS NOTRE-DAME: Réunion mensuelle, le 28 avril à 8h, p.m., au sous-sol de la sacristie de l'Église St-Gregoire de Nazianze; conférencier: M. l'abbé André Gagné, sujet: l'écologie confessionnelle; invitation aux professeurs, parents et couples. Bienvenue.

Mercredi, le 30 avril, rencontre d'amitié des personnes âgées, A 2 hres p.m., au théâtre de Buckingham, film: on se rendra ensuite à la salle de l'hôtel de ville.

VISITE PAROISSIALE: Nous visiterons, cette semaine la rue Bélanger et les rues Churchill, Kennedy, Maple.

Cet horaire de messes est une gracieuseté de votre agent local



ROBERT LAROCHE

BUCKINGHAM

986-5536

Cartes professionnelles

APPAREILS AUDITIFS

ZENITH

Léo Trudel

Buckingham

M. MAURICE BEAULNE C. G. A. C. A.

COMPTABLE AGREE

986-2393

118 rue Church, Buckingham

J.-M. BERTRAND et ASSOCIE

Jean Marie Bertrand, C.A. — Laurent Bertrand, C.A.
COMPTABLES AGREES

164 est, rue MacLaren

Buckingham

986-3394

Col-Dor Chinchilla Ranch

Producteur de bleu standard, mutation blanc, argenté et beige.

"Qualité supérieure"

Colombe et Dorval Chartrand, prop.

TEL.: 986-3887

R.R. 1. -MASSON

(17-24-1-8)

LA PAROLE AU LECTEUR

La base de la formation générale

Monsieur le rédacteur,

Par la présente, je désire faire réponse à la lettre "signée" Une Québécoise réveillée, en date du 17 avril 1969.

A la lecture de votre lettre, j'ai eu nettement le sentiment que l'auteur favorise une plus grande participation de la jeunesse. Aussi l'auteur ressent-il le besoin de changement et du fait, soulève la question du "mythe des vieux partis".

Je suis en parfait accord avec lui en ce qui a trait à la participation de la jeunesse et le besoin de renouveau.

Par ailleurs, permettez-moi de jeter un peu de lumière sur "le mythe des vieux partis" et ce faisant, je contribuerai sans doute à en rajouter un.

En premier lieu, je répéterai le vieux adage qui veut qu'un parti soit aussi jeune que ses membres, que leur mentalité, que leurs idées, et que leurs perspectives d'avenir. Chez certains ce vieux proverbe aura tout son sens alors que chez d'autres, il sera un stimulant, vers une meilleure raison des problèmes réels aux quels doit faire face quotidiennement la population.

C'est justement ce que nous a démontré le gouvernement provincial que nous avons entre les années 1960 et 1966 avec la réforme en éducation et l'encouragement ainsi que l'aide concrète qu'il a apportée au maire Drapeau en vue de la réalisation de son Expo '67 (rapport nous qu'en 1964, ce gouvernement était une des rares institutions qui croyait en ce projet) pour ne citer que ces deux exemples.

Ce même gouvernement li-

béral a fait preuve d'une grande justice sociale et d'un non moindre courage politique en limitant les dépenses d'un candidat lors d'une campagne électorale à \$15,000 dont \$10,000 sont déboursés par le gouvernement et les autres \$5,000 par le parti du candidat.

Ceci signifie qu'indépendamment de la richesse personnelle ou de la pauvreté personnelle d'un individu, celui-ci a le loisir de se porter candidat aux élections provinciales sans être à la merci de grands intérêts particuliers.

Avec un tel régime l'absence de capacités financières d'un citoyen n'est plus ni un facteur ni un critère dans sa décision de se présenter dans le comté de son choix. Ceci place donc le riche et le pauvre sur un même pied d'égalité.

En tant qu'historien-économique je ne connais pas un seul pays dans le monde libre, où une telle loi existe dans le but précis de protéger un candidat honnête contre son candidat représentant des intérêts particuliers.

N'est-ce pas là la preuve de la très grande sincérité de M. Jean Lesage qui dirigeait ce gouvernement? N'est-ce pas là aussi une preuve évidente que même si un parti politique existe depuis nombre d'années, il peut quand même être à la fine pointe de l'idéologie de la justice sociale.

En terminant je veux remercier l'auteur qui a signé "Le politicien" de son intéressant article et je l'invite à la réplique la semaine prochaine si les éléments que j'ai tenté de rendre évidents ne le satisfont pas.

Marc Assad, Buckingham, Qué.

Dieu

existe-t-il?

Pour ceux que le témoignage du Christ ne suffit pas pour les convaincre de l'existence de Dieu, ils n'ont qu'à considérer les merveilles de la Création pour dissiper leur doute. Comment serait-il possible que tout ce que la Création met au service de l'homme soit l'effet du hasard?

Il n'y a pas d'effet sans cause. De plus, la cause doit être proportionnée à l'effet. Même en nous bornant uniquement au témoignage de l'existence de Dieu par ce que nous constatons de certitude physique, il faut absolument qu'un Être tout puissant ait créé tant de richesses naturelles, et les ait ordonnées d'une façon si parfaitement adaptées aux besoins de la vie terrestre de l'homme. Et cela, dans une telle abondance et ayant une telle puissance de reproduction permanente que cette merveille dépasse l'entendement. S'il était possible à l'homme de trouver une formule de répartition équitable de ces biens, tous les peuples de la terre vivraient dans la plus parfaite aisance jusqu'à la fin du monde.

Dans la hiérarchie des êtres situés au dessous de l'homme, chacun est au service d'un être qui lui est supérieur en allant jusqu'à l'homme, roi de la Création. Est-il possible alors que l'ordination de toutes ces merveilles s'arrêtent à l'homme? Ne convient-il pas que l'homme lui aussi continue cette ascension jusqu'à Dieu, Créateur, Ordinateur, Maître et Fin de toutes choses?

Gaston Roberge,

Il est fortement question dans les hautes sphères intellectuelles de l'intégration de l'enseignement des arts, comme base de la formation générale. Je suis parfaitement en faveur de la promotion artistique de notre peuple. Les arts sont d'excellents facteurs de civilisation. Mais en présence d'une ère de contestations étudiantes comme celle que nous subissons actuellement, il serait de beaucoup préférable d'intégrer plutôt la Parole de Dieu dans l'enseignement comme base générale.

Il n'y a rien comme l'Auteur de la Vérité pour éclairer des gens qui cherchent leur

voie. C'est le cas de tous ces partisans de la doctrine d'aucun sa vérité. Dans le plus il y a le moins. Pratiquer les arts c'est bien; pratiquer la vérité évangélique c'est mieux!

Le plus grand de tous les arts pour tout croyant, c'est incontestablement celui d'incarner la pensée chrétienne. Et cet art vaut pour tous les êtres humains et pour tous les temps. Présentement, il s'impose d'une façon urgente! Comme base de la formation générale, à moins de fiefs contestataires enténébrés, il est hors de toute contestation.

Henri Alary.

LE VIN CHEZ-SOI

Aux lecteurs

La fabrication des vins à la maison a été pratiquée au Québec depuis les premiers temps de la colonie. Malheureusement, les recettes et les méthodes employées alors ont été perdues pour le grand public.

Comme il semble y avoir une recrudescence d'intérêt dans cet art, j'ai pensé qu'un volume à la portée de tous, permettrait à plusieurs de s'adonner à ce passe-temps des plus utiles en même temps que des plus agréables.

Vous pourrez à l'aide du présent volume produire toute une variété de vins. Vos réunions et vos repas en seront égayés. Même votre cuisine pourra en profiter. Les vins faits à la maison sont tellement peu chers qu'ils peuvent être employés généralement dans la préparation des plats.

Vous pourrez aussi suivre le conseil de Saint Paul à Timothée en prenant un verre de vin pour votre estomac.

Si le présent volume reçoit l'accueil que j'espère, je me propose de le faire suivre d'un autre volume plus élaboré sur le sujet dans lequel je traiterai aussi de la fabrication des liqueurs. Puisque la fabrication des vins est un art ce second volume n'épuisera pas le sujet, j'essayerai donc de publier un troisième volume beaucoup plus spécialisé sur la chimie qui intervient dans la fabrication du vin.

Jean-Paul Sylvestre.

N.B. - Pour obtenir le volume "Le vin fait chez-soi", adressez-vous au Bulletin de Buckingham, Prix \$1,95

Destitution et réinstallation

Le 20 février 1969, M. René Portelance était destitué comme secrétaire-trésorier de la Commission scolaire Notre-Dame de la Garde de Val-des-Bois, à la suite d'une résolution adoptée par un vote majoritaire des commissaires.

Le 24 février 1969, M. Portelance en appela à la Commission municipale de Québec en vertu de l'article 319 de la Loi de l'Instruction publique.

M. Jean C. Lafond fut nommé commissaire-enquêteur. Or après avoir entendu les parties en cause, M. Lafond dans son rapport en date du 21 mars 69, déclare et je cite: L'enquête n'a rien révélé qui puisse justifier le congédiement du secrétaire-trésorier; elle nous a permis de constater plutôt une grande diligence et beaucoup de dévouement. (fin de la citation).

Par ailleurs, le 25 mars 69, la Commission municipale de Québec, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire-enquêteur et délibéré, fait droit à l'appel du secrétaire-trésorier de la Commission scolaire Notre-Dame de la Garde et annule la résolution en date du 20 février 69 de cette dite commission congédiant le secrétaire-trésorier.

M. Portelance est donc réinstallé secrétaire-trésorier de la commission scolaire, poste qu'il occupe depuis six ans.

Réorganisation de la bibliothèque paroissiale

Les fervents de la lecture apprendront sans doute avec plaisir la réorganisation de la bibliothèque paroissiale qui mettra de nouveau à leur disposition près de 400 volumes des plus variés, tels que romans de type policier, amour, aventure, Documentaires, histoires, biographie, éducation, etc. Il y en aura pour tous les goûts. Le service de la bibliothèque est aménagé chez Mme Florent Prescott et les livres sont présentement accessibles à tous les adultes pour la modique somme de \$1,00 pour 6 mois.

Cette bibliothèque paroissiale a été mise sur pied en 1958 alors que le cercle de Fermières a fait don de \$100,00 pour débiter. Feu l'hon. Roméo Lorrain ajouta \$200,00 et cet argent fut remis à M. le curé Landry qui s'occupait de l'achat de volumes.

Quelques années plus tard, M. le curé Hector Larocque ajouta de nombreux volumes à la collection et nous possédons maintenant une bibliothèque fort intéressante.

La bibliothèque est maintenant sous la direction du cercle de Fermières, mais les livres sont à la disposition de tous les adultes de la paroisse. Espérons que beaucoup se prévaudront de ce service et qu'ils en tireront vraiment profit.

La semaine prochaine nous donnerons un résumé du rapport financier de la municipalité de Val-des-Bois au 31 décembre, 1968.

Val-des-Bois

Les membres du conseil étaient heureux d'apprendre que l'Association des Assureurs du Canada avait consenti à une baisse assez considérable des taux d'assurance-incendie sur toutes les bâtisses situées dans la municipalité, vu que nous possédons un système d'aqueduc et un équipement efficace pour la protection contre les incendies, ainsi que des pompiers volontaires en tréfilés par la protection civile du Canada. La municipalité avait retenu les services de M. Bernard Boileau Ing. P. dans cette affaire. Voici la liste des nouveaux taux fournis par les assureurs.

TAUX D'ASSURANCE-INCENDIE (le cent dollars d'assurance)

	Dans les limites du village et à moins de 500 pieds d'un lac ou borne fontaine.		en dehors du village et à plus de 500 pieds d'un lac ou d'une prise d'eau.	
	Taux \$10,000 et plus	Moins de \$10,000	Taux \$10,000 et plus	Moins de \$10,000
MAISON SIMPLE				
Lambrissé en brique et chauffage central	.68	.85	.93	1.16
SANS CHAUFFAGE CENTRAL	1.64	2.05	1.64	2.05
Lambrissé autre que brique				
AVEC CHAUFFAGE CENTRAL	.77	.96	1.13	1.41
SANS CHAUFFAGE CENTRAL	1.90	2.37	1.90	2.37
MAISON DE DEUX A SIX LOGIS				
Lambrissé brique				
Avec chauffage central	.93	1.16	1.24	1.40
Sans chauffage central	1.64	2.05	1.88	2.35
Autre que lambrissé brique	1.90	2.37	2.24	2.80

Il est très difficile de vous donner les taux pour risques commerciaux car il y a trop de catégories, mais vous pouvez calculer une réduction de 20% sur les anciens taux.

René Portelance, Secrétaire-trésorier.

VOICI LA DIFFERENCE ENTRE BUCKINGHAM ET VAL-DES-BOIS EN FEVRIER 1967:

Nous vous donnons par la présente les taux pour résidences privées occupées par la propriétaire, à Buckingham, et Val-des-Bois, Qué.:

Bâtisse, brique chauffage central occupée par le propriétaire	Buckingham	-	\$0.72
	Val-des-Bois	-	\$2.75
Bâtisse, autre construction, chauffage central	Buckingham	-	\$0.81
	Val-des-Bois	-	\$2.75
Bâtisse, brique chauffage ordinaire	Buckingham	-	\$1.44
	Val-des-Bois	-	\$2.75
Bâtisse, autre construction, chauffage ordinaire	Buckingham	-	\$1.75
	Val-des-Bois	-	\$3.30

PAROISSE ST-LUC

BUCKINGHAM, P. Q.

OFFICES DE LA SEMAINE

DIMANCHE 27
10, 00 parents défunts, par M. et Mme Albert Mongeon

MARDI 29
7, 00 pour William Fillon, par son épouse

MERCREDI 30
7, 00 act. grâces, hon. Ste-Vierge, par M. et Mme Romuald Bastien,

JEUDI 1 mai
2, 15 messe à l'occasion de la semaine nationale de la "JEUNESSE EN MARCHÉ"

VENDREDI 2
1er VENDREDI DU MOIS:
7, 00 pour Josaphat Cloutier, par la collecte au service

SAMEDI 3
7, 00 pour Delphis St-Louis, par la collecte

DIMANCHE 4
10, 00 pour Dame Edmond Racine, par son fils Aimé, (anniv.)

DIME: Aujourd'hui, n'oubliez pas vos enveloppes de la dfme. Il y aura deux collectes; la première sera pour votre paroisse; la seconde pour la dfme.

PUBLICATION: Gustave Chartrand et Line Charbonneau (3).

BIENVENUE DANS NOTRE COMMUNAUTE PAROISSIALE: Nous sommes heureux d'accueillir une nouvelle famille dans notre communauté paroissiale. Il s'agit de M. et Mme Gonzague de Mairage, M. est technicien berger et agent technique. Ils ont élu domicile au 844, rue Georges. Nous vous assurons de notre amitié et nous sommes assurés que vous serez heureux parmi nous.

COMMUNIQUE DE "JEUNESSE EN MARCHÉ": La semaine nationale de "Jeunesse en Marche" s'annonce avec tout son bagage de joies, d'efforts, de partage et d'amitié. Elle nous invite à monter dans le paquebot "FRATERNITE". Nous o uvrons bien grands nos yeux pour être FRATERNITE aux autres; nos bras pour accueillir, pour aider; notre coeur pour aimer et fraterniser. Allons vers les autres! "QUAND ON S'AIME, C'EST BEAU LA VIE".

MERCI: Dimanche dernier, vous avez donné \$315, 00 pour votre paroisse.

FILLES D'ISABELLE: Aujourd'hui, c'est jour d'initiation chez les Filles d'Isabelle de Buckingham. Nous nous unissons à leur joie et nous prions au cours de la messe à leurs intentions.

NOTRE EGLISE EN CHANTIER: Dimanche dernier, nous avons le plaisir de vous faire visiter notre église. Nous espérons que le premier mariage y sera célébré le 31 mai. En attendant l'ouverture officielle, pensons à poser un geste de générosité. Le mot d'ordre est lancé: MEUBLONS NOTRE EGLISE!

BONNE ET JOYEUSE SEMAINE A TOUS NOS CHERS PAROISSIENS.

CET HORAIRES DE MESSES EST UNE GRACIEUSETE DE

PHARMACIE RENAUD

P. Renaud, L. Ph., prop.



TEL. 986-3316

BUCKINGHAM, QUÉ.

MENUISERIE CHARETTE

Claude Charette, prop.

DISTRIBUTEUR DE



Fabriquants de portes roulantes, résidentielles, commerciales ou industrielles, en bois, aluminum, fibre de verre et acier.

136 CHURCHILL, TEL: 986-2411, BUCKINGHAM



HONORE CADIEUX

SALONS FUNERAIRES
AMBULANCE

322 PRINCIPALE
BUCKINGHAM, QUÉ.

LORENZO CADIEUX
GERANT - MANAGER

PLOMBERIE DELORME

Plomberie - Chauffage - Réparations

Estimation gratuite

G. DELORME - M. LAVIGNE, PROPS

340 PRINCIPALE - BUCKINGHAM - 986-8300



Félicitations



Nos félicitations à M. Auride St-Louis de Buckingham, diplômé en Education physique de L'Université de Sherbrooke. Auride est le fils de M. et Mme Albert St-Louis de Buckingham, M. St-Louis était en charge de la piscine des Lions en 1968, à titre d'instructeur en natation. Il espère occuper les mêmes fonctions cet été.

Voyage à Baie Comeau et Sept-Iles

Définitivement, le voyage à Baie Comeau et Sept-Iles organisé en bateau se fera. Les Dynamiques ainsi que 5 autres corps de Clairons et Tambours y seront. De plus, au-delà de 500 places sont disponibles pour les grandes personnes qui y seraient intéressées. Le départ se fera de Montréal à 7 hres p.m. le vendredi 27 juin. L'arrivée à Baie Comeau devrait avoir lieu le samedi, vers 1 hre. Toute l'après-midi et la soirée seront libres pour les gens, alors que les Dynamiques auront une compétition le soir. Pour ceux qui le désireraient, il y aura des autobus qui leur feront visiter les villages de Baie Comeau et Haute-Rive. Ce voyage sera payant. Vers minuit, ... nous y remonterons sur le bateau pour descendre à Sept-Iles. Nous y serions vers 10 hres, le dimanche matin, et là, il y aurait le même programme de liberté, de visites et de compétitions qu'à Baie Comeau. Vers minuit, nous remonterons sur le bateau pour le retour à Montréal où nous devrions arriver dans l'après-midi, le lundi 30 juin. Voilà le programme du tour de bateau.

Ce voyage en bateau coûtera \$25, par personne. Ceux qui y seraient intéressés, veuillez communiquer avec M. Gérard Robitaille à 986-3492 ou au Pavillon des Dynamiques à 986-8303 en donnant votre nom, votre âge, votre numéro de téléphone. Votre billet vous sera réservé et non remboursable, aussitôt que vous nous aurez fait parvenir votre \$25. (en argent comptant, mandat-poste). Par chèque, veuillez mettre \$25,50. Vous comprendrez certainement que nous ne pouvons prendre des noms incertains. Nous avons droit à un certain nombre de billets. Les premiers arrivés seront les premiers servis. N'attendez pas au 27 juin, vous serez déçus. Pen-

sez-y dès maintenant. Nous aimerions ajouter qu'il y a certains détails que nous ne connaissons pas encore, comme le nom du bateau que la compagnie maritime ne peut nous fournir, l'heure exacte d'arrivée là-bas... Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le voyage se fera, que nous aurons un bateau des Grands Lacs et que nous aurons un voyage dépayillé dont vous vous souviendrez longtemps.

Prochaine rencontre de Fraternite

Les rencontres de fraternité pour les personnes âgées, ont lieu le dernier mercredi de chaque mois et à date, en moyenne 125 personnes ont pris part à ces rencontres.

Chaque mois c'est une paroisse différente qui organise ces rencontres avec des rafraichissements donnés par toutes les églises locales. A date les rencontres qui ont eu lieu furent organisées: En décembre 1968, par l'église St-Stephens; en janvier, l'église St-Grégoire; en février, l'église St-Andrews United; en mars, l'église Our Lady of Victory.

Mercredi prochain, le 30 avril, c'est la paroisse St-Luc qui sera l'hôte en collaboration avec le théâtre Buckingham. Les films présentés sont une gaieuseté de la compagnie Electric Reduction. La séance de films sera suivie de rafraichissements à l'hôtel de ville.

Quant à la rencontre du mois de mai, on espère organiser un voyage par autobus à Ottawa pour voir les tulipes. Les dépenses de ce voyage seront défrayées par des dons ramassés, lors des réunions précédentes.

Au sujet de ces rencontres, le comité conjoint responsable se réjouit de l'appui reçu de la population. On désire souligner de façon particulière le geste de la compagnie Cyanamid of Canada qui a donné 10 douzaines de tasses et soucoupes, ainsi que la ville de Buckingham, pour l'usage de la salle pour ces rencontres.

Invitation à tous les jeunes

"Il faut des bâtisseurs d'un monde meilleur, où l'amour aura droit de cité".

La Semaine nationale de Jeunesse en Marche se tient du 28 avril au 2 mai. Cette année, nous invitons les jeunes à monter dans le paquebot "Fraternité". Les thèmes de la semaine collent de près à la vie de l'enfant et lui font vivre en profondeur son existence décollant. Quand on fraternise, quand on s'aime, "c'est beau la vie". Tous essaieront de vous le prouver en apportant de la joie, du partage, de l'amitié, en ouvrant bien grands les yeux, les bras et le coeur.

Nous souhaitons à tous ces jeunes une belle aventure dans la joie et la fraternité. A l'école Mgr. Charbonneau, il faut des bâtisseurs d'un lendemain meilleur.

Responsable, J. E. M.

Suggestions demandées

A la suite d'une récente réunion des marguilliers de la paroisse St-Grégoire, M. Maurice Maisonneuve a été chargé de faire une étude pour la rénovation de la statue du Sacré-Coeur en face de l'Eglise. Il fut aussi question de fleurs aux alentours de la statue et de l'entretien du parterre. A vant de procéder à l'étude de ce projet, M. Maisonneuve a jugé bon de demander l'opinion des paroissiens. C'est ainsi que cette semaine nous lançons une invitation à tous les paroissiens de St-Grégoire pour des suggestions concernant ce projet.

Si vous avez une bonne suggestion, communiquez avec M. Maisonneuve à 986-3108 après 5 hres P.M.

Quant à nous, voici notre suggestion: En ce qui concerne la statue du Sacré-Coeur nous sommes d'accord qu'elle aurait besoin d'être rafraichie. De plus, pourquoi ne pas éclairer cette statue? Le Sacré-Coeur n'est-il pas le Roi des Rois?

Rappelons-nous également cette promesse du Sacré-Coeur "Je bénirai les maisons partout où mon image sera exposée et honorée." Quant au cercle qui entoure la base de la statue, je pense que nous avons des bonnes âmes généreuses qui se feraient un plaisir d'y planter des fleurs et qui verraient à l'entretien de ces fleurs durant la belle saison.

En ce qui concerne le parterre, nous y voyons deux options: Ou bien on aménage un beau parterre avec une belle pelouse bien entretenue; ou bien on transforme tous les alentours de l'Eglise en terrain de stationnement. Cette dernière option aurait comme avantage de décongestionner les rues aux heures des messes dominicales.

Maintenant il est entendu que peu importe la décision des marguilliers, ce projet signifie des dépenses et du bénévolat. Si on aménage le terrain en pelouse il faudra voir à l'entretien ce qui pourrait se faire par des personnes bénévoles. Par contre si on aménage un terrain de stationnement, c'est une dépense coûteuse sur le coup, mais il n'est plus question d'entretien, surtout si on aménage le terrain en asphalté.

Dans un cas comme dans l'autre, il est certain que le projet représente une dépense, mais je pense que les paroissiens se fieront de contribuer à l'aménagement des alentours de leur Eglise.

Dans tous les cas, l'idée est lancée; Nous avons fait nos suggestions, à vous d'en faire autant.

Je pense également qu'il serait important de hâter ce projet alors que la saison s'y prête bien.

En terminant nous vous rappelons que M. Maisonneuve attend vos suggestions.

L'ECOLE OUR LADY OF VICTORY présente son

2ème CONCERT ANNUEL

A l'affiche "DUDDY" une pièce en un acte, gagnante de six prix au dernier festival. - aussi "OFF WITH HIS HEAD" Une comédie en un acte avec professeurs et étudiants. Chansons 69 - Folklore moderne

SAMEDI LE 26 AVRIL - Matinée 2.30 p.m. Soirée: 8.30

Au sous-sol de l'Eglise Our Lady of Victory

Adultes \$1.00 - Etudiants 75¢ - Enfants 50¢

VENEZ EN FOULE

L'OPINION DU LECTEUR

Mr. Roméo Chartrand,
Rédacteur du Bulletin de Buckingham.

Buckingham, Qué.
Le 22 avril 1969

Monsieur le Rédacteur:

Mes plus sincères félicitations pour l'Editorial dans votre journal du 17 avril 1969, sur l'administration municipale.

Le tableau très compréhensif des revenus et dépenses de tous les départements, ainsi que les comparaisons 1967-1968 ont dû être un travail ardu. Je souhaite que vos lecteurs surtout les contribuables l'aient apprécié.

Je fais appel à votre générosité habituelle afin que je puisse faire un exposé comparatif de certains revenus de la municipalité pour éclairer autant de vos lecteurs que possible surtout les contribuables.

Au début je dois dire que ce qui suit est une opinion personnelle. (Je crois que c'est l'intention de la ligue des propriétaires de Buckingham de présenter un mémoire au conseil de ville concernant l'administration municipale.)

Durant les années lointaines du passé le seul revenu pour une municipalité était la taxe foncière, qui était et est encore une taxe assez juste. (Ici je réalise qu'il y a et il y aura toujours des gens qui croient et souvent avec raison que leur évaluation est toujours trop élevée, mais jamais trop basse.)

Le tableau que je veux présenter est une comparaison de la taxe foncière à laquelle

les tous les propriétaires contribuent selon l'évaluation établie de leur propriété. Cette taxe sera comparée avec les profits nets administratifs du département de l'électricité et aussi les revenus du règlement No. 129.

On l'a déjà mentionné à plusieurs reprises que le département de l'électricité de la ville de Buckingham a toujours été et est encore une très bonne vache à lait.

Je dois attirer votre attention que cette vache à lait est et a toujours été nourrie ou alimentée par des personnes qui représentent à peu près la moitié de l'évaluation totale de toute la ville. C'est à dire les consommateurs d'électricité, fournis par le réseau appartenant à la municipalité, et surtout des consommateurs domestiques d'électricité d'où vient la majeure partie des profits.

Il faut aussi dire que cette bonne vache à lait a donné naissance à un veau, qui avec le temps est devenu un veau d'or. Le règlement No. 129 a commencé à \$0,50 par mois et a augmenté à \$2,00 par mois et a donné à la ville en 1968 un revenu net de \$47,783,00 et je le répète ce montant fut payé encore une fois par les consommateurs d'électricité domestique et commerciale.

Félicitons ensemble le conseil actuel d'avoir diminué de moitié les revenus du veau d'or. En 1969 les revenus dans ce domaine seront de \$24,000,00 pour l'enlèvement des ordures ménagères. Etant donné que le coût de ce service pour 1969 est estimé à \$19,000,00 souhaitons tous que le surplus de \$5,000,00 suffira pour couvrir les augmentations pour au moins quelques années à venir.

TABLEAU COMPARATIF DE LA TAXE FONCIERE ET LES PROFITS NETS DU DEPARTEMENT DE L'ELECTRICITE ET LES REVENUS DU REGLEMENT No. 129 POUR LES ANNEES DE 1960 à 1968.

	1960	1961	1962	1963
Taxe foncière	\$183,457.29	\$182,397.39	\$190,333.62	\$200,134.10
Profits nets du Dépt. de l'électricité	33,097.66	49,244.46	39,851.39	54,812.57
Revenus du Règlement No. 129	21,520.00	21,610.50	22,620.00	21,695.00
Total de la vache à lait et du veau d'or	54,617.66	70,854.96	62,471.39	76,507.57

Les points d'interrogation sur les revenus d'électricité pour 1963 sont que ces revenus étaient de \$74,812,57 avant de diminuer les dépenses capitales et je ne puis trouver dans le rapport financier de 1963 le montant des dépenses capitales or je les ai estimées à \$20,000,00 et la même chose pour 1961.

	1964	1965	1966	1967	1968
Taxe foncière	\$201,571.64	\$292,897.56	\$249,794.69	\$234,407.33	\$365,541.78
Profits du département de l'électricité	39,331.37	47,357.63	43,037.98	56,664.51	54,912.00
Règlement No. 129	22,228.50	39,281.00	45,879.00	46,781.00	47,783.00
Total de la vache à lait et du veau d'or	61,559.87	86,638.63	88,916.98	103,445.51	102,695.00

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la taxe foncière pour les années 1965-1966-1967. Les revenus de cette taxe ont diminué \$292,897,56 en 1965 à \$234,407,33 en 1967. Ceci est dû à l'enlèvement de la taxe sur la machinerie de toutes nos industries.

Je tiens à rendre hommage à tous les petits et moyens propriétaires qui ont consenti à abolir la taxe sur la machinerie afin de soulager l'industrie dans notre ville, tout en essayant d'en attirer d'autres.

Quelques statistiques sur l'évaluation des GROS propriétaires:

En 1965 l'évaluation totale de la ville était de	\$ 30,496,937.00
La Compagnie XI était évaluée à	10,882,881.00
La Compagnie X2 était évaluée à	7,043,156.00
Total de l'évaluation générale moins les deux Compagnies mentionnées ci-haut:	12,570,900.00

Il faut réaliser qu'à cette période ces deux Compagnies contribuaient plus de 50% de la taxe foncière.

Le montant de l'évaluation de la machinerie enlevé à la Compagnie XI était de	4,288,097.00
Et la machinerie de la Compagnie X2 était de	2,292,299.00
Autres industries de la ville	293,250.00
Total d'évaluation abolie	6,873,646.00
en trois années au montant de \$2,291,215.00 chaque année.	

L'évaluation totale de 1969 est à peu près \$25,600,000,00 qui rapportera \$406,064 En 1960 c'était \$183,457,29.

En 1968 la firme XI était évaluée à	5,800,300.00
En 1968 la firme X2 était évaluée à	5,307,720.00
Total de	10,108,020.00

A lors il reste à l'évaluation générale un total de \$15,492,000,00. Ne pas oublier la diminution de \$6,873,000,00 sur la machinerie.

Ce n'est pas anormal quand dans de petites municipalités où il y a de grosses industries, que ces firmes paient une forte partie de la taxe foncière. Il y a une petite municipalité non loin d'ici où une compagnie paie à elle seule plus de 80% de toutes les taxes. Et cela ne veut pas dire que l'on abuse de ces compagnies si leur évaluation est juste et raisonnable.

A mon point de vue c'est une mauvaise administration municipale qui fait peur aux industries.

Ce serait inexact et très injuste de ma part de vous dire que je crois que tout va mal dans notre administration municipale, car il y a eu certains progrès dans certains cas, mais je ne peux non plus dire qu'il ne reste pas bien des lacunes.

Etant ni un optimiste ni un pessimiste et je crois être un réaliste. Alors je réalise pleinement que tout coûte beaucoup plus cher.

Je réalise que les salaires augmentent chaque année, et je ne crois pas que personne s'objecte à des augmentations raisonnables, mais je crois que nous avons le droit et c'est même un devoir de s'objecter quand avec les augmentations, la productivité diminue et ce n'est pas toujours l'employé qui est à blâmer, mais plutôt le manque d'organisation et surtout le manque de surveillance.

Je réalise que le service de la dette est de \$250,000,00 pour 1969, et ce ne sont pas tous les membres actuels du conseil qui en sont responsables.

Je me dois d'attirer l'attention de tous les contribuables et surtout des plus gros contributeurs que cette dette continuera d'augmenter en flèche tant et aussi longtemps que nos administrateurs municipaux insisteront pour financer les développements et les dépenses extraordinaires de la ville de la manière présentement en vogue à Buckingham.

Je suggère que les personnes intéressées qui ne sont pas au courant, prennent la peine de s'informer comment la chose se passe dans d'autres municipalités.

Moi je ne suis qu'un très petit propriétaire d'une petite maison âgée de plus de 140 années d'existence.

Une chose inquiétante, c'est la répétition à chaque année des mêmes recommandations importantes et sérieuses du vérificateur qui restent sans suite.

Nous les consommateurs d'électricité domestique devons féliciter le conseil d'avoir adopté les tarifs de l'Hydro-Québec.

Sur le sujet du nouveau règlement d'électricité, j'ai un reproche sérieux à faire aux personnes responsables de ce règlement: je regrette de vous apprendre à nouveau (ceci fut mentionné dans le Bulletin de Buckingham il y a plusieurs mois).

On nous a fait croire qu'on adoptait le règlement No. 95 de l'Hydro-Québec. Or, il y a eu une omission très inquiétante, inexplicable, et j'ose dire flagrante. On a laissé de côté le paragraphe qui stipule la vraie manière de financer les dépenses d'accroissement du réseau dans toutes ses formes (Premier paragraphe, page 20 des extraits du règlement No. 95).

En plus on a ignoré complètement un règlement de la municipalité assez récent sur le même sujet.

Merci sincèrement,

Votre concitoyen,

A. B. LeBlanc.

986-5303

Restaurant-Motel

LA BRETONNE

ROUTE 35 MASSON, QUÉ.

Jeudi, vendredi, samedi

Danse et spectacle avec orchestre "Les Sunny Olivers"

En vedette le chanteur

JEN ROGER

Chanteur de la T.V.

A ne pas manquer

TOUS LES MARDIS:
Soirée de la RIGOLADE avec Prix

TOUS LES MERCREDIS:
Soirée d'amateurs avec prix toutes les semaines et un grand prix de \$100.00 au gagnant à la fin du concours.

"TWO PAIR"

avec

Johnny Scott

Vedette T.V Canal 7





Cette annonce est commanditée par

GÉRARD LAROCHE
Papier Sanitation

Téi 777-3445

9, rue St-Louis
Pie-Catineau

PAGE FÉMININE

LES TOMATES

LES TOMATES FRAICHES PERMETTENT DE CREER DES SALADES FASCINANTES!

Les tomates fraîches rehausent la saveur et l'éclat de plusieurs mets; accompagnées de pommes de terre et de pétillant cresson aromatiques, tout comme dans nos corolles de

tomates, elles constituent un plat très riche en éléments nutritifs surtout en vitamines A et C. Que vous ressentiez un goût spontané pour une salade de fruits ou de légumes, les tomates sauront vous satisfaire; car elles possèdent la saveur de fruits et la satiété des légumes.

Sous forme de corolle d'un rouge éclatant elle permet des présentations de plus joli effet très simple à préparer. Façonnez-les à l'avance et vous serez libre pour remplir vos devoirs d'hôtesse.

Le sirop d'érable

LA TRADITION ET LA GASTRONOMIE METTENT À L'HONNEUR LE SIROP D'ÉRABLE.

Que ce soit au début ou à la fin de mars, les vieux sucriers que sont les érables canadiens sont jamais en retard. L'arrivée de nuits froides suivies de jours ensoleillés annonce le "temps des sucres". C'est alors qu'il faut se hâter de récolter la précieuse eau d'érable.

De fait, il n'est pas un citadin qui ne désire se rendre à la cabane à sucre afin de savourer la délicieuse tire d'érable versée chaude sur la neige immaculée. Mais il n'est pas tous les jours possible de participer à ces jouissances... cependant, grâce aux procédés modernes d'emballage ce plaisir gastronomique ne finit pas avec le printemps puisque d'une année à l'autre il nous est possible de se régaler des produits de l'érable.

A cet effet, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada profitent de l'occasion pour vous dire que ce sucre naturel, sain et nourrissant peut remplacer avantageusement, dans bien des cas, les autres sucres. Aussi, elles vous suggèrent quelques recettes mettant à l'honneur la saveur exquise et inimitable du sirop d'érable. Ce sont quelques invitations à la tradition, et à la gastronomie.

Sucre à la crème

1 tasse de sirop d'érable
2 tasse de sucre
3/4 tasse de crème à fouetter
1/4 tasse de lait

Mélanger les ingrédients. Brasser sur feu doux pour dissoudre le sucre. Continuer de cuire à couvert jusqu'à ébullition (ceci aide à prévenir la cristallisation du sucre sur les parois de la casserole). Laisser bouillir à découvert sans brasser jusqu'à l'obtention d'une boule molle dans l'eau froide (237°F). Refroidir la préparation à 170°F. Battre jusqu'à ce que la préparation soit crémeuse. Verser dans un moule beurré. Tailler en morceaux.

TIRE À L'ÉRABLE

1 tasse de sirop d'érable
1/2 tasse de sucre
1/4 tasse d'eau
1 c. à table de beurre
1/8 c. à thé de crème de tartre

Mélanger tous les ingrédients et bouillir rapidement jusqu'à l'obtention d'une boule dure dans l'eau froide (260°F). Verser immédiatement dans un moule légèrement beurré. Lorsque la tire refroidit, replier les bords vers le centre, afin qu'elle refroidisse également. Refroidir jusqu'à ce qu'elle garde l'empreinte du doigt et soit facile à manier. Enduire les doigts de beurre, façonner la tire en boule et étirer jusqu'à ce qu'elle devienne très pâle. Tortiller et couper en morceaux. Envelopper chaque morceau de papier ciré.

FUDGE À L'ÉRABLE

2 tasses de sirop d'érable
4 c. à table de beurre

Mélanger sirop et beurre dans une grande casserole. Bouillir jusqu'à l'obtention d'une boule très molle dans l'eau froide (234°F). Retirer du feu, refroidir et battre jusqu'à ce que le mélange perde son lustre. Verser immédiatement dans un moule (8 pouces x 4) beurré. Couper en carrés avant que le bonbon ne soit complètement refroidi.

MAINTENANT OUVERT

Restaurant CHUNG'S

Commandes pour emporter seulement

986-3518
986-8612

METS CHINOIS

550 PRINCIPALE BUCKINGHAM

Vous aimez les mets chinois ! Eh bien, nous avons de quoi pour vous régaler.
Y VENIR UNE FOIS, C'EST Y REVENIR...

Les oeufs

PRODUCTION ET PRIX DES OEUFS

Voici comment s'annoncent, la production et les prix des oeufs d'ici quelques mois, d'après les économistes du ministère de l'Agriculture du Canada.

Les livraisons prévues aux postes enregistrés de classe - ment durant le trimestre avril-juin seront de 2,3 millions de caisses (30 douz.) - à peu près les mêmes que durant le trimestre correspondant de 1968;

Vu la possibilité d'un accroissement de la production aux Etats-Unis en avril et mai, il se peut qu'une certaine baisse de prix outre-frontière se fasse sentir sur le marché canadien,

mais à un degré moindre qu'au printemps de l'an dernier;

La consommation apparente d'oeufs en coque au Canada durant le premier trimestre de l'année en cours a été d'environ 162,000 caisses par semaine, niveau sensiblement égal à celui du même trimestre de 1968;

On a constaté une baisse continue de prix des oeufs en janvier et au début de février à la fois au Canada et aux Etats-Unis, mais il y a eu une reprise du marché en mars; cela n'a pas empêché les prix de gros de dépasser d'environ 15 cents la douzaine au maximum et de 8 cents au minimum ceux de l'an dernier pendant ces trois

LE JARDINIER AMATEUR

Avec la fièvre du printemps, et probablement les demandes répétées de votre épouse, vous avez décidé de semer cette année un petit potager pour jouir de fruits et légumes frais. C'est le moment tout désigné pour s'y lancer. Au préalable, il serait sage d'obtenir de vos publications du ministère de l'Agriculture du Canada à ce sujet. Sans qu'il vous en coûte un cent on vous enverra les publications intitulées "Le potager" (No. 1059) et "Manuel des jardiniers du nord" (No. 1081). Elles sont conçues pour le genre de culture que vous projetez.

Vous y apprendrez plusieurs petits trucs facilitant la culture d'un petit potager. C'est naturellement réservé aux personnes qui ont l'intention de faire la culture sur un petit lopin de terre.

Du même coup, ce sera une magnifique leçon pour les enfants. Ils n'ont probablement jamais vu pousser une carotte, ou un oignon. Vous pourrez à l'occasion leur confier l'arrachage des mauvaises herbes qui envahissent même le plus petit des jardins.

Même si vous ne réussissez pas à 100%, ce que vous récolterez, vous en serez fier comme Artaban et vous direz à vos convives que ces légumes viennent de "mon" jardin.

Alors adressez votre demande à la Division de l'Information, ministère de l'Agriculture du Canada à Ottawa, en indiquant bien les noms des publications que vous désirez.



Parlons bas

A VOUS MADAME

PARLONS BAS!

Jadis une cheville à découvert choquait l'oeil. De nos jours, au contraire, une belle jambe est le meilleur atout de la femme.

Vos jambes étant devenues le point de mire, vous devez vous soucier de leur apparence, à plus forte raison si elles ne sont pas parfaitement galbées. Un choix judicieux de vos bas s'impose donc.

A cet égard, la mode actuelle vous sert à souhait. Toute une gamme de coloris et de modèles de bas vous est offerte: bas-culottes, bas extensibles, bas illusion ou à mailles de fantaisie, bas avec ou sans contreforts aux talons; ajoutez à cela les coloris-mode tels le marine et le noir et tout l'éventail des beiges et bruns qui se marient à votre teint. Si vous avez les jambes fortes, choisissez de préférence un bas plus foncé que votre teint, ça donnera du relief à vos jambes et ça les emoussera. Par contre, si vous avez les jambes trop fines, achetez un bas de teinte claire.

Les bas en nouvelles fibres extensibles épousent la forme de la jambe - fini les bas râlés! Ils sont flatteurs et des plus confortables. Vous les aimerez particulièrement si vous avez les jambes maigres ou fortes car ils donnent du jeu.

Un perfectionnement récent, le bas Loop-the-Loop, élimine le port de jarretelles. Vous remplacez simplement les jarretelles de votre gaine par des agrafes plates qui vous fixent ensuite dans les brides tissées à même la bordure de ce nouveau bas.

Cette innovation a l'avantage de ramener le bas sous la gaine-culotte. Ainsi donc, il n'y a plus d'espace à nu disgracieux entre la bordure du bas, et la gaine.

Les meilleures marques de bas indiquent le genre de fibre et le poids. Le bas en tricot à maille invisible est résistant. Il est idéal pour le sport. Pour le jour, on suggère un bas diaphane à talon renforcé ou un bas-culotte. Pour les grandes occasions et les galas, le bas fin à talon illusion est épatant.

Achetez plus d'une paire à la fois, vous pourrez les assortir entre eux et vous réaliserez ainsi des économies.

Vos bas requièrent autant de soins que tout autre article de votre garde-robe. Selon la coordonnatrice de la mode de Burlington Hosiery, Mlle Madeleine Jardin, vos bas dureront plus longtemps si vous les lavez avec du savon doux plutôt qu'avec un détergent. Rangez vos bas dans des sacs de plastique pour les protéger. Pour éviter de filer vos bas en les passant, mettez une vieille paire de bants blancs.

C'est beau d'être aux petits soins avec vos bas. Et vos jambes, elles? Regardez-les comme il faut. La peau est-elle rugueuse et recouverte de vilains poils? Vos bas s'en ressentiront. Soignez vos mains, vos pieds et vos jambes afin de prévenir les mailles qui font la vie courte à vos bas.

Allez-y en douceur lorsque vous enfiler vos bas. Roulez-les jusqu'à la cheville avant de les passer. Ajustez-les bien de sorte que les contreforts soient à leur place.

Ces petits détails font toute la différence. Vous irez d'un pied allégre... et vous récolterez des regards admirateurs.

MASSON

EN PARLANT.....

Selon des informations obtenues, une assemblée de contribuables a eu lieu dernièrement en vue de tenter de former un comité local pour l'obtention d'un aréna. Selon les mêmes informations, il appert que seulement un petit groupe était présent.

Il faut croire que le règlement de l'hôtel de ville et d'une caserne de pompiers a donné l'idée de tenter de faire adopter un règlement d'emprunt pour un aréna.

Le club 3-J de Masson présentera dimanche prochain sa 4e soirée annuelle amateur en la salle de l'école St-Jean de Brébeuf. La Soirée '69' comprend de nombreux artistes invités en plus d'un orchestre et un animateur du poste de radio privé C.J.R.C. Une représentation aura lieu dans l'après-midi pour les moins de 18 ans, tandis que pour les adultes, la représentation aura lieu en soirée.

Nous espérons que les paroissiens de l'église Notre-Dame des Neiges de Masson viendront en grand nombre pour accueillir Mgr. Jules Leguerrier, vendredi après-midi. Mgr. Leguerrier viendra administrer le sacrement de confirmation en l'église Notre-Dame des Neiges. La cérémonie débutera à 2 heures p.m.

La Régionale Papineau perdra les services de nombreux titulaires après la prochaine saison. Les professeurs désireux de recevoir un salaire égal à leur compétence ont décidé d'exercer leur profession dans la province voisine de l'Ontario. Il appert que le salaire est de \$1,500 de plus que celui qu'ils reçoivent actuellement. Plusieurs se rendront dans le nord de l'Ontario, tandis que d'autres se rendront dans l'est. M. Raymond Laliberté président du syndicat des enseignants perdra plusieurs clients si son groupe ne signe pas l'accord avec les commissions scolaires.

Dimanche prochain, aura lieu à Masson une journée-rencontre pour couples-mariés organisée par les dirigeants diocésains. Le principal conférencier sera le Père Paul Jobin O.M.I. Le Père Auger et deux couples mariés viendront donner des conférences sur l'éducation et la foi. Cette journée débutera à 10 heures a.m. par la présentation d'un film, ensuite, il y aura relâche jusqu'à une heure alors que la journée se poursuivra jusqu'à 5 heures pour le souper et le soir à 7.30 heures, il y aura une messe dialoguée.

L'inscription est limitée à un maximum de 20 couples. Actuellement, 12 couples ont fait connaître leur intention d'y participer. Les couples intéressés doivent s'inscrire dans le plus bref délai en s'adressant à Mme Jean Jobin en appelant à 986-2412.

Les contribuables de Masson sont priés de prendre note que toutes les montres, cadrons doivent être avancés d'une heure samedi à minuit.

Les messes auront lieu aux heures habituelles.

Des employés d'une firme d'Ottawa ont au cours de la semaine dernière fait un sondage sur le terrain où sera construit l'hôtel de ville et la caserne de pompiers.

DECES

M. ALDERIC TURCOTTE

Dans un hôpital local, vendredi le 18 avril, est décédé M. Aldéric Turcotte époux de feu Delice Laflamme, du 111 de la rue Kennedy à Buckingham, à l'âge de 80 ans. M. Turcotte était né le 30 décembre 1888 à Masson. Il était le fils de Joseph Turcotte et de Lucie Turcotte, tous deux décédés. Le défunt laisse dans le deuil, un fils, René de Buckingham. Trois filles: Mmes Evangéliste Madore, Lucien Larente et Mme Zénon Paquette, toutes trois de Gatineau. Deux soeurs: Mme s Alexandrine Lacelle de Masson et Omer Latour de Buckingham. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Brunet, 115 Maclaren à Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre mardi le 22 avril à 9.35 pour le service en l'église Notre-Dame des Neiges de Masson à 10 heures. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

DECES

M. ALEXANDRE GOULET

Est décédé mardi le 22 avril, à l'hôpital St-Vincent de Paul d'Ottawa, M. Alexandre Goulet de Masson, à l'âge de 98 ans. Né à Masson le 8 juillet 1871, M. Goulet a été à l'emploi de la compagnie James Maclaren durant 65 ans. Il était marié à Mathilde Lacelle, décédée. Il laisse dans le deuil 1 fils, Belmont de Buckingham. Une fille, Mlle Mathilde Goulet d'Ottawa. Trois petits-enfants et six arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Brunet, 115 Maclaren à Buckingham. Les funérailles et l'inhumation auront lieu à Masson samedi le 26 avril, à 10 heures.

Chez nos Fermières

La partie de cartes annuelle du Cercle des Dames Fermières de Buckingham a été couronnée de succès, malgré les nombreuses activités et les nombreuses personnes présentes se sont bien amusées.

Les gagnants du tirage sont: Mme Pierre Joanisse, M. Gilles Bastien et Mlle Auroré Laurin.

La présidente du Cercle, Mme J. Boucher a remercié toutes les personnes présentes, et les membres qui ont travaillé à la préparation de cette soirée.

Les cercles de Fermières qui font partie de la Fédération no 15 du Québec préparent la journée d'étude annuelle qui aura lieu à Papineauville, le 25 juin prochain.

A cet effet, les représentantes se sont rencontrées à Hull il y a quelques jours et ont tenu une importante réunion au Centre diocésain, sous la présidence de Mme R. Millette, de Fassett, en l'absence de la présidente, retenue chez elle par la maladie. Mme A.J. Boucher secrétaire-trésorière de la Fédération no. 15 a présenté le rapport des activités.

Ont pris part à la réunion: Mme P. Calvé, présidente des Comités d'Etude sur l'éducation; Mme Pierre Aubry, vice-présidente de la fédération; Mme G. Rondeau, secrétaire et présidente du comité d'éducation de Buckingham. Etait également présente pour aider à l'élaboration du programme de la prochaine journée d'étude, Mme Wells du ministère de l'Agriculture.

Demande à la Régie des Eaux

Le conseiller Gauthier a proposé à la dernière assemblée du conseil municipal de Buckingham, qu'une demande soit faite à la Régie des Eaux du Québec pour réviser les taux de l'eau vendue à la ville de Masson.

Selon M. Gauthier depuis quelques années les coûts et la main-d'oeuvre ont augmenté considérablement et en conséquence la ville de Buckingham serait justifiée de demander à la Régie des Eaux de réviser les tarifs présentement en vigueur.

Congrès régional 4-H à St-André-Avellin

8 h 00 à 9 h 30: L'Accueil des congressistes. C'est le moment de l'INSCRIPTION.

9 h 30: Ouverture officielle.

10 h 30: Session d'études et audition des Talents 4-H.

a) les 10-13 ans; répartis dans des groupes de 15, ils demeurent dans la grande salle. Chaque groupe est animé par un (e) moniteur (trice) adolescent (e).

Sujets de discussion: la rencontre de nouveaux 4-H, la technique 4-H, l'arbre.

b) les 14-18 ans; répartis dans des groupes de 15, ils empruntent les classes à leur disposition. Chaque groupe est également animé par un (e) adolescent (e).

Sujets de discussion: la rencontre des nouveaux amis 4-H, échanges au niveau des expériences 4-H vécues cette année.

c) Rencontre des responsables 4-H, gouverneur (nantes), et conseillers moraux.

d) L'audition privée des Talents 4-H.

12 h 00:

14 h 00:

Dîner.

Après-midi détente; tous dans la grande salle.

a) chants de foule, rondes de folklore.

b) présentation des gagnants des Talents 4-H.

c) offrande de la faim; les clubs qui ont réalisé le souper de la faim en profitent pour déposer leur offrande.

d) les élections à la présidence régionale.

Salut au drapeau, et Bon voyage!

15 h 30:

A titre de Gouverneur du Club 4-H masculin de St-André-Avellin, il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à tous les membres des autres clubs masculins et féminins de la région.

Nous espérons recevoir nos clubs visiteurs aussi bien que nous avons été reçus dans les autres congrès.

Je profite de l'occasion pour remercier publiquement l'Association Forestière de l'Outaouais qui sait si bien nous aider, par ses dons pour nous faciliter la réussite du congrès. Nous souhaitons aussi la bienvenue à toute l'équipe du bureau provincial qui sait toujours si bien faire les choses. Si nous avons le congrès à St-André-Avellin, vous le devez aux responsables des clubs 4-H masculins et féminins.

Georges Robert, Gouverneur.

Décède

accidentellement

Les effets de la drogue

M. Osias Allaire, célibataire, 58 ans, de la route rurale No. 3 à Buckingham, est décédé dans un accident de la route survenu samedi soir vers 8.45 sur le chemin de Mayo. Apparemment, M. Allaire circulait sur la route en bicyclette lorsqu'il fut frappé par un camionnet conduit par M. Paul Houle, qui demeurerait voisin de la victime. Le coroner du district, le Dr. Jean Lorrain n'a pas décidé s'il y aurait une enquête en rapport avec cette mort accidentelle. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Brunet, 115 Maclaren. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu mardi matin à 8.30 a.m.

La 2e conférence sur la drogue et les jeunes aura lieu à la salle St-Stephens jeudi le 1er mai à 8 heures p.m.

Le conférencier sera l'inspecteur J.B. Giroux de la R.C.M.P. Il traitera des sujets suivants: Les lois sur les drogues; les raisons de ces législations contre l'usage de la drogue; les difficultés à faire appliquer ces lois, et autres sujets.

Toute la population est instamment invitée à assister à ces soirées d'information sur un point d'une brûlante actualité. Les jeunes sont spécialement invités à venir se renseigner sur les effets de la drogue.

Menuiserie Charette

Claude Charette, p.p.p.

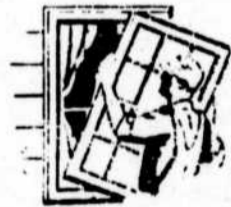
Armoires, portes et chassis.

Planage, ripage.

Matériaux de construction de tous genres

986-2411

Buckingham



GARAGE BOIVIN

Mécanique générale

ST-SIXTE

par mécanicien licencié

Vendeur autorisé "Citroën"



1969 Citroën

PALACE 21

4 PORTES - SEDAN

115 H.P.

SERVICE: Tél: 985-2218

Soirée Amateur 69

organisée par le Club 3 J

Le 27 avril 1969 à 8.00 p.m.

COLLÈGE DE MASSON

Orchestre ● Animateur de CJRC

Adm.: Soir - \$1.00

ARTISTES INVITÉS

Après-midi - 75¢

RETROUVEE



La Sécurité Municipale de Buckingham nous informe que Mlle Gisèle Labrèche, 15 ans, de Buckingham, qui était portée disparue depuis le 20 mars 69, a été retrouvée à Shawinigan en date du 17 avril, soit jeudi dernier.

Réunion des foyers Notre-Dame

Réunion mensuelle des foyers Notre-Dame, Section Notre-Dame de la Fraternité de Buckingham. Date: Lundi le 28 avril à 8 hres p.m. Lieu: Le sous-sol de la sacristie de l'église St-Grégoire de Nazianze. Conférencier: M. l'Abbé A. Gagné. Sujet: L'école Concessionnelle.

Invitation spéciale aux professeurs, parents et couples à venir à cette intéressante causerie.

Bienvenue. Merci...

Message aux horticulteurs

Une assemblée aura lieu à l'hôtel de ville de Buckingham, mardi le 6 mai à 8 hres p.m. en vue de fonder une Société d'horticulture à Buckingham. Mme Hébert de Maniwaki, responsable des Sociétés d'horticulture dans notre district, sera présente à cette occasion. Bienvenue à tous les intéressés.

Du nouveau à la Co. E. B. Eddy de Hull

À la suite de consultations, avec son collègue du ministère du Revenu et député de Pontiac, l'hon. Raymond Johnston, le ministre des Terres et Forêts M. Claude G. Gosselin, est accordé l'autorisation à la compagnie E. B. Eddy de Hull d'apporter des modifications notables à son usine de Davidson.

Ces modifications porteront notamment sur l'installation d'une scie à refendre du type à ruban vertical. En conséquence de ces améliorations, la compagnie, en cause sera en mesure d'augmenter la capacité totale de son entreprise à 24 millions p. m. p. par année.

Il est intéressant de noter que ces volumes de bois accrues proviendront exclusivement des concessions forestières déjà détenues par cette société, ne diminuant en rien le potentiel forestier général accessible dans ce secteur.

ATTENTION - ATTENTION

Vous êtes invités à une grande

SOIREE DANSANTE

26 avril - 8 hres p.m.

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

BUCKINGHAM

Orchestre de choix

"The Rodman Players"

Bienvenue à tous sans limite d'âge.

Billets en vente au Royaume du Tissue,
459 Principale à Buckingham.

Admission: \$1.00

(17-24 avril)

Elections

à la Caisse Populaire

Dans la publication du rapport financier de la Caisse Populaire de Buckingham, la semaine dernière, nous avons publié la liste des officiers élus. Or il aurait fallu dire les directeurs élus.

Cependant, à la suite de l'élection des officiers aux différents postes mercredi soir dernier, voici les noms des personnes élues sur le bureau de direction. M. Léo Trudel, président; M. Jean-G. Lauson, Vice-président; M. Jean-Charles Robitaille, secrétaire-gérant. Administrateurs: MM. Erard Séguin, Hervé Lépine, Paul André Guénette, Raymond Hotte, Guy Bertrand et Jean-Marc Lafleur.

Revue du premier trimestre

Les trois premiers mois de 1969 présentent des changements significatifs concernant le bétail et les viandes par rapport à la même période de 68. Voici les principaux changements:

Les porcs classés totalisaient 1,890,204 têtes, une moyenne de 145,400 par semaine, 15% de moins que l'an passé. Par contre, la moyenne des prix fut de \$5,00 le 100 lb. plus élevée.

Le bétail abattu inspecté augmenta de 1,8% avec un accroissement de 6,5% dans l'Est et une baisse de 1,3% dans l'Ouest.

Une moyenne hebdomadaire de 32,368 carcasses classées "Choix et Bonne" soit 61% du total des carcasses classées, comparée à 29,308 l'an dernier.

Les veaux abattus inspectés ont diminué abattu peu, malgré une augmentation de 13% dans la province de Québec.

Les agneaux abattus ont diminué de 24,8% par rapport à 1968. Seules les provinces de l'Atlantique montraient une augmentation de 6,1%.

Les exportations de boeuf augmentaient de 22% alors que celles du porc diminuaient de 16%.

Les exportations de bétail pour abattage totalisaient 7,342 têtes, soit environ 3,000 têtes de moins que l'an dernier. Les exportations de bouvillons pour engraissement étaient de 7,984 têtes, donc bien inférieures aux 22,637 têtes exportées l'an dernier.



Saviez-vous que le réseau téléphonique fait rire vos enfants?

D'une ville à l'autre du pays, grâce au réseau téléphonique, des milliers d'enfants s'amuse à regarder leur émission de TV préférée...

En plus de véhiculer des émissions de télévision d'un océan à l'autre, le réseau téléphonique achemine aussi des photos, des données d'affaires à raison de centaines de mots à la seconde,

d'un bout à l'autre du pays; des électrocardiogrammes de la maison d'un patient à un grand hôpital où les médecins les analysent et rendent tout de suite leur diagnostic. Et tout cela, instantanément!

La prochaine fois que vos enfants vous laisseront quelques minutes de répit... pensez au réseau téléphonique!

LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE fait du Canada un des premiers pays à l'avant-garde des communications.



Bell Canada

Éditée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

Tuyaux sur l'impôt



Questions et Réponses

Cette chronique de l'impôt sur le revenu a été préparée par le bureau de district d'Ottawa, du ministère du Revenu national, Impôt. Les questions choisies sont celles que l'on se pose le plus fréquemment et les réponses ne présentent généralement aucune ambiguïté. Toutefois, des circonstances inhabituelles peuvent modifier la réponse. Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question dans cette chronique ou dans le guide de l'impôt sur le revenu, appelez 992-5051 à Ottawa, ou écrivez au ministère du Revenu national, Impôt, Ottawa 4 pour obtenir des renseignements gratuits.

par K. L. Reid, Directeur de district
(Ou Agent des Relations publiques),
Bureau de l'impôt d'Ottawa.

- Q. L'an dernier, les remboursements ont-ils été expédiés plus tard que d'habitude?
- R. Oui, surtout au début. Nous avons eu quelques difficultés à mettre notre ordinateur en marche. Lorsqu'il a atteint son rendement maximal, il y avait déjà une accumulation de déclarations à vérifier. Dès le mois de mai, cependant, le Centre des données fiscales avait rejoint et dépassé le rythme de vérification de 1967. Cette année, l'ordinateur est prêt à s'attaquer à sa besogne à temps et nous espérons être en bien meilleure posture pour expédier les remboursements d'une façon rapide. Néanmoins, il y aura toujours des remboursements tardifs, ce qui, le plus souvent, est attribuable au fait que les contribuables ont oublié de fournir des renseignements complets et exacts dans leur déclaration.
- Q. Mon frère et moi sommes célibataires. Nous travaillons tous deux et nous habitons avec nos parents. Nos parents sont entièrement à notre charge et nous partageons également les frais d'entretien de la maison. Pouvons-nous chacun réclamer l'exemption équivalente de \$1,000 en établissant notre déclaration d'impôt sur le revenu?
- R. En supposant que votre père et votre mère aient par ailleurs qualité de personnes à charge, l'exemption équivalente de \$1,000 à l'égard de l'un ou l'autre de vos parents peut être réclamée soit par vous, soit par votre frère, tandis que l'exemption habituelle peut être réclamée à l'égard de l'autre, comme il en sera convenu entre vous, mais une seule exemption équivalente de \$1,000 peut être allouée à l'égard des membres d'une famille habitant sous le même toit.
- Q. Je me propose d'ouvrir des comptes d'épargne au nom de mes deux filles âgées respectivement de dix et de onze ans. Les intérêts que rapporteront ces comptes seront-ils imposables?
- R. L'intérêt que rapportent ces comptes sera imposable entre vos mains, chaque année, jusqu'à ce que vos filles atteignent l'âge de 19 ans.
- Q. Je crois comprendre que les personnes qui tirent un revenu net de \$800 ou plus d'un travail qu'elles exécutent pour leur propre compte sont tenues de produire une déclaration d'impôt sur le revenu, même si elles n'ont pas de revenu imposable. Est-ce exact?
- R. C'est exact. Une déclaration est requise aux fins du calcul et du paiement des cotisations que ces personnes doivent verser en vertu du Régime de pensions du Canada. (Cette réponse ne s'applique pas aux résidents du Québec.)
- Q. Au cours des cinq dernières années, j'ai loué ma ferme en vertu d'un accord de partage de la récolte. Puis-je encore établir la moyenne de mon revenu?
- R. Oui. Aux fins de l'établissement de la moyenne, le revenu de la location d'une ferme est, dans ces conditions, considéré comme revenu provenant de l'agriculture.
- Q. Comment peut se produire un paiement en trop de cotisations pour le RPC, et comment peut-on vérifier sa propre cotisation pour s'assurer qu'elle est exacte?
- R. Assez souvent, vous constaterez que vous avez versé des cotisations en trop au Régime de pensions du Canada si vous avez occupé plus d'un emploi au cours de l'année, soit parce que vous avez changé d'emploi, soit parce que vous avez cumulé des emplois. Cela se produit parce que chaque employeur est tenu de déduire de votre rémunération, des cotisations pour le Régime de pensions du Canada tout comme s'il était votre seul employeur. Vous pouvez vérifier vos cotisations et réclamer un remboursement pour tout paiement en trop en remplissant la petite section que vous trouverez au verso de la déclaration T1 Abrégée.

- Q. J'ai occupé une bonne en 1968 et j'ai versé une rémunération de \$1,200. À titre d'employeur, j'ai dû verser la somme de \$10,89 représentant ma quote-part des cotisations au Régime de pensions du Canada. Puis-je déduire de mon revenu ce versement au Régime de pensions du Canada?
- R. Oui. La partie des cotisations versées par l'employeur au Régime de pensions du Canada constitue une déduction permise.
- Q. J'ai soutenu ma fille de 20 ans jusqu'à ce qu'elle se marie en juin 1968. Elle n'a touché aucun revenu soit avant, soit après le mariage. Qui est admis à réclamer une exemption à son égard?
- R. Vous pouvez réclamer une exemption de \$550 à l'égard de votre fille et son mari peut réclamer une exemption de \$1,000 à son égard parce que, après le mariage, elle a été entièrement à sa charge.
- Q. Puis-je réclamer à titre de déduction dans ma déclaration d'impôt sur le revenu les primes d'assurance-vie que j'ai versées au cours de 1968?
- R. De façon générale, vous ne le pouvez pas, mais si la police a été achetée relativement à une entreprise ou des placements, veuillez consulter votre bureau de district d'impôt.
- Q. Ma fille de dix-huit ans s'est mariée cette année. Je l'ai toujours considérée comme une personne à charge dans ma déclaration d'impôt sur le revenu. Ai-je droit à une exemption cette année?
- R. Le mariage de votre fille durant l'année n'affecte pas votre droit de la considérer comme personne à charge pour cette année. Si son revenu global pour l'année, gagné avant son mariage, est inférieur à \$950, vous pouvez réclamer pour elle l'exemption d'une personne à charge.
- Q. Quels montants puis-je réclamer à titre de salaire versé à mes enfants qui travaillent dans ma ferme?
- R. En règle générale, c'est la rémunération d'un travail produisant un revenu; elle doit correspondre au genre de travail accompli et à ce qu'on aurait donné à un étranger chargé des mêmes tâches. Cette rémunération doit avoir effectivement été versée.

Les Filles d'Isabelle

L'assemblée du 15 avril réunissait 57 membres. Notre digne Régente souhaita la bienvenue à toutes en particulier à deux soeurs réinstallées; Sr. Claire Haspect et Sr. Claire Biehler.

Sr. Thérèse Renaud sec. arch. fait la lecture du procès verbal des avis et communications suivi des rapports des différents comités.

Le 13 mai en la salle des C. de C. nous aurons un cours d'art culinaire chinois.

La campagne du cancer débutera à la fin d'avril. Le 18 mai PELERINAGE AU CAP. Départ de l'église à 6 hres.

Pour notre initiation du 27 avril.

10 hres: Messe à l'église St-Grégoire de Nazianze.

2 hres: Initiation, salle des Chevaliers de Colomb.

6,30 hres: Banquet, salle des Chevaliers de Colomb.

\$2,50 du couvert; les époux sont bienvenus. Prix de présence remporté par Sr. Jacqueline Chalifoux. Prochaine assemblée le 20 mai.

C'est avec plaisir que je souhaite au nom du cercle à Sr. Juliette Fortin "un bon et merveilleux voyage en Europe".



Si vous déménagez, de grâce avisez l'Hydro-Québec

On laisse toujours des vieilles choses derrière soi quand on déménage... mais c'est souvent pour le mieux. Cependant, il y a une chose bien utile qui vous suivra chaque fois que vous déménagerez: l'électricité! Le service d'électricité sera là, prêt à vous servir, si vous avez prévenu votre bureau local de votre changement d'adresse.



L'Université de Québec doit être catholique

Le statut juridique de la nouvelle Université de Québec fait partie de la croisade de laïcisation de l'enseignement dirigé par l'Etat. Il fallait s'y attendre. L'opération suit l'être. Un Etat qui se veut juridiquement neutre se croit légitimé d'agir dans la neutralité. C'est l'argument spécieux sur lequel il nourrit et diffuse son équivoque.

Quand l'Etat se fait éducateur, à fortiori quand il se fait philosophe, il a parfois des ratées. Mais précisément en voilà une qui porte aux préséances. C'est pourquoi nous disons: NON. Il y a une sauvegarde de notre humanité, il y a une méthode d'analyse et d'interprétation qui ne peut se justifier en regard d'une juste conception de l'homme et du monde. On n'a pas le droit de nous imposer la caricature et de l'institutionnaliser.

Tant il est vrai que l'esprit de l'esprit, de la science et de la culture ne peut se concrétiser chez un peuple qu'à partir d'aspects positifs pour le perfectionnement et la créativité. Alors, c'est bien au niveau des sphères les plus hautes de la science et de la culture qu'il importe le plus d'instituer le dialogue entre la raison et la foi, afin qu'il se solde en un bilan positif.

L'enseignement conciliaire dénonce l'une des carences les plus graves de notre époque: "Refuser Dieu ou la religion, ne pas s'en soucier, n'est plus, comme en d'autres temps, un fait exceptionnel, lot de quelques individus." Les implications et les conséquences sont perceptibles. L'Etat n'a pas le droit d'agir aujourd'hui pour que demain les grandes masses de notre population renoncent à tout sentiment religieux. Du point de vue idéologique, l'homme doit avoir accès dans tout le cheminement de son évolution à une conception religieuse de lui-même et de son univers. C'est pourquoi il demeure ferme que notre jeunesse universitaire doit pouvoir acquérir les notions les plus solides et les plus fondamentales.

Certes, il ne revient pas à l'autorité politique de se faire promotrice des décisions conciliaires qui est déjà une mauvaise interprétation mais celle-ci n'a pas non plus à les écarter pour le bien commun de la population qu'elle dirige. D'ailleurs, il n'y a pas que le Concile qui la confronte en

ce sens.

Toute la pensée moderne de Pascal à Leibniz - Kant, Shelling, Hegel - a développé une philosophie de la religion contre l'assaut de l'athéisme, d'une finalité de l'homme où l'existence humaine atteint sa plénitude.

Puisqu'il se fait éducateur, l'Etat responsable de ses actes, doit s'éclairer aux sources de l'axiome philosophique le plus valable autant qu'à celui du Concile. Autrement il se constituerait agitateur légalisé.

Soustraire par l'enseignement universitaire neutre aux valeurs humaines et sociales le concept sociologique de Dieu, que réclament les chrétiens pour un christianisme radicalement et existentiellement vécu, ce serait faire singulièrement preuve de justice défallante et arrogante. Ce serait faire de l'aliénation collective.

En outre, on sait que l'Etat tente de s'appuyer sur le privilège de l'exception pluraliste, pour motiver son attitude abusive. C'est faire de l'exception la règle commune. Ce qui est absurde. Faudrait-il parler le choïnois au Québec pour ne pas froisser ces frères d'Orient? Comment se blâmer ainsi derrière le paravent de l'équivoque, sans que l'on ne songe au légalisme, voire au régalisme à la Philippe LeBel? Pour une rajorité, il n'y a qu'une loi juste et admissible, c'est celle du respect de l'intégralité de ses droits.

Pourquoi la montée de la vitalité nationale et souveraine du Québec s'accompagne-t-elle également d'une égale montée de frustration, comme si, non encore parvenus à maturité, nous étions incapables d'assurer toutes les dimensions de notre destin?

Communicative et responsable de valeurs, l'Université catholique confert un enseignement et une formation dans la vision totale de l'homme et du monde. C'est ce type d'université que nous voulons pour celle du Québec.

Le Mouvement Social Chrétien par A. LAROCHE

N.B. Faisons campagne pour l'Université catholique du Québec en adressant votre nom et adresse au Mouvement Social Chrétien, c.p. 632, Trois-Rivières, IMMEDIATEMENT.

Entente à la Coopérative Régionale Papineau

Une grève a été évitée de justesse à la Coopérative Régionale Papineau, alors que les employés de cette industrie ont accepté les offres patronales, par un vote serré de 14 contre 13, lors d'une assemblée qui eut lieu jeudi soir dernier le 17 avril.

Rappelons que les employés

avaient auparavant décidé de déclencher la grève samedi soir le 19 avril à minuit, si aucune entente intervenait avant cette date.

L'offre patronale acceptée représente une augmentation de .14 cents l'heure, rétroactive au 1er janvier 1969, et une autre augmentation de .09 cents,

le 1er janvier 1970. Finalement la nouvelle convention collective prévoit une autre augmentation de .12 cents le 1er janvier 1971. C'est donc une augmentation totale de .35 cents l'heure sur une période de trois ans.

Donc, on peut dire qu'une grève lourde de conséquences vient d'être évitée à Plaisance.

MAGASIN

CONTINENTAL

BUCKINGHAM, QUE.

487 RUE PRINCIPALE BUCKINGHAM, QUE.



CHEMISES DE NUIT COURTES
EN COTON pour DAMES

PIMPANT ET FRAIS

UNI OU FLEURI

1.97
à
3.97

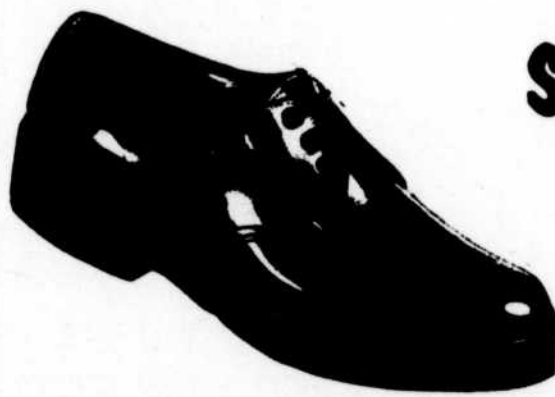


SOULIERS LACÉS

EMPEIGNÉ UNI

TALON ET SEMELLE FOAM

7 @ 10 **6.98**



TONDEUSE ELECTRIQUE BLACK & DECKER

18" à 2 couteaux

1/4 h.p. - 7000 r.p.m.

Poids 31 livres

79.95



Les "COQUETTES" gagnantes du prix du disque québécois comme groupe de vocalistes, seront en vedette pour une semaine dans le spacieux Hôtel Ambassador de Gatineau, du 28 avril au 4 de mai. Ces jeunes chanteuses de Lachute ont vu leur carrière monter en flèche après avoir enregistré plusieurs disques à succès et participé à de nombreuses émissions à Radio-Canada.

SPORTS

Ligue de baseball mineur
Les B's de Buckingham
Joseph MacAndrew

Les B's de Buckingham, détenteurs des trophées Lessard et Dow de la ligue de baseball Prescott-Russell ouvriront officiellement leur saison locale, dimanche le 11 mai prochain à 2 hres p. m., alors que l'équipe finaliste Plantagenet sera le visiteur. Dans les autres jours d'ouverture, Hawkesbury visitera Rockland et R. C. M. P. visitera Grenville. Les joutes d'ouverture officielle ont été annoncées lors d'une assemblée de la ligue de baseball Prescott-Russell tenue lundi soir dernier à Rockland.

Au cours de la même assemblée, il a été révélé que les équipes Pendleton et Calumet avaient quitté les cadres de la ligue pour cette année. Les autres équipes demeurant dans les cadres de la ligue sont: Buckingham, Plantagenet, Grenville et Rockland. La direction de la ligue a accepté la demande de franchise des représentants de Hawkesbury et R. C. M. P. Base d'Ottawa. La ligue sera de catégorie Inter-médiaire B. Un dépôt de \$100. sera maintenant exigé pour faire partie des cadres. M. Arthur Maisonneuve de Rockland a été réélu au poste de président pour un 9e terme consécutif. M. Jules La victoire sera le secrétaire-correspondant.

Chaque équipe devra protéger un maximum de 25 joueurs. Maintenant, voici le programme des joutes des semaines suivantes: 18 mai: Grenville vs Hawkesbury, Buckingham vs R. C. M. P. et Rockland vs Plantagenet. Le 25 mai: R. C. M. P. vs Rockland, Plantagenet vs Grenville et Hawkesbury vs Buckingham. Pour les B's de Buckingham, le représentant local a demandé le droit d'arbitre Pierre Whissell qui a été accordé par la direction de la ligue. Ainsi avec l'addition de Whissell, les B's posséderont une équipe de baseball des plus solide alors qu'ils auront en plus, Lucien Chartrand et Robert Gaudet, comme artilleurs. Les B's poursuivront leur camp d'entraînement dès samedi et dimanche au terrain du stadium Joseph MacAndrew.



145 INSCRIPTIONS DE JEUNES ENREGISTRÉES.

La ligue de baseball Mineur Joseph MacAndrew formée récemment, tenait une importante assemblée lundi soir dernier en la salle des Chevaliers de Colomb. Le bureau de direction a été complété alors que M. Paul Boivin a été élu au poste de secrétaire-trésorier, tandis que M. Alain Deschatelets a été élu secrétaire-archiviste. M. Bernard Lavergne, président a révélé que déjà 145 jeunes ont fait connaître leur intention de participer aux activités de la ligue. Le premier groupe de jeunes âgés de 7 à 10 ans comprendra un total de 77 joueurs, tandis que dans le 2e groupe, il y a 68 joueurs.

L'inscription officielle des jeunes aura lieu samedi 3 mai prochain au stade Joseph MacAndrew. Le prix de chaque inscription est de \$2, avec un prix maximum de \$5 par famille. Avec un nombre sans cesse grandissant de jeunes, le président a révélé qu'il sera nécessaire que les jeunes s'inscrivent à des heures disponibles qui leurs seront révélées par téléphone. Il a en plus révélé qu'il sera plus que nécessaire que les jeunes évoluent sur un 2e terrain, puisque de plus en plus de jeunes s'inscrivent. Aussi des dispositions ont été prises pour obtenir un 2e terrain. Les joueurs des B's apporteront une aide très précieuse à ces jeunes en leur donnant des conseils précieux sur la manière de jouer. Concernant les directives pour les pilotes des futures équipes, M. Lavergne a déclaré "il faudra inculquer aux jeunes que l'on évolue pour le plaisir de jouer, et non avoir le désir de posséder la meilleure équipe de la ligue. Si un pilote a de telles ambitions, la direction de la ligue verra à ce que le pilote soit relevé de son poste". Les premières pratiques officielles auront lieu le dimanche 4 mai, et se poursuivront les soirs suivants.

Entre-temps, M. Normand Laurin officiel en charge des arbitres demande des jeunes de 17 ans et plus pour agir comme arbitre. On peut s'informer en appelant à 986-2030.

Le Gala Sportif

M. Normand MacMillan président du Comité organisateur du 5e Gala Sportif Buckingham Masson, nous informe que son comité est présentement en contact avec une personnalité très connue dans le monde du hockey. Interrogé sur le nom de cette personnalité très connue, M. MacMillan n'a pas voulu dévoiler le nom, mais il a dit qu'une réponse à l'invitation adressée est attendue dans les prochains jours.

On sait que le 5e Gala Sportif organisé par le conseil 2056 des Chevaliers de Colomb de Buckingham coïncide cette année avec le 50e anniversaire de fondation du conseil 2056 de Buckingham. M. Rosaire Boucher en charge du comité pour la distribution des trophées, désire informer les groupements sportifs qu'ils peuvent lui faire parvenir le choix du nom du récipiendaire pour 1969 dès maintenant en l'adressant à Rosaire Boucher, 168 Church à Buckingham.

Aussi, tout groupement qui participe à un sport non-inscrit pour le Gala, peut faire parvenir le nom de ce sport en l'adressant à M. Normand MacMillan 527, rue McLaren, Buckingham ou en appelant à 986-2743. Le 5e Gala Sportif de Buckingham-Masson aura lieu le mardi 26 août prochain en la salle des Chevaliers de Colomb, rue des Pins.

Baseball

AMERICAINE:

Oakland vs Seattle (3), Californie vs Kansas City (3), Minnesota vs Chicago (3), Boston vs Detroit (3), Washington vs Cleveland (3), New York vs Baltimore (4).

NATIONALE:

Atlanta vs Los Angeles (3), Cincinnati vs San Diego (4), San Francisco vs Houston (4), Montréal vs Pittsburgh (3), Chicago vs New York (4), St-Louis vs Philadelphie (3).

LES EXPOS A C. K. P. M.

M. Gary Pagé de la direction du poste de radio C. K. P. M. 1440 d'Ottawa a eu la gentillesse de me faire parvenir un calendrier des joutes régulières des Expos de Montréal avec indication des heures de radio-diffusion de chaque joute. Les personnes intéressées de se procurer le calendrier peuvent l'obtenir en écrivant à C. K. P. M. 140, Wellington Street, Ottawa 4, Ontario, Canada.

Voici les joutes de fin de semaine et du début de la semaine prochaine qui seront radio-diffusées.

Jeudi 24: Philadelphie vs Expos à 3,40 p. m.
 Vendredi 25: Expos vs Pittsburgh 7,45 p. m.
 Samedi 26: Expos vs Pittsburgh à 1,55 p. m.
 Dimanche 27: Expos vs Pittsburgh à 1,15 p. m.
 Mardi 29: New York vs Expos à 3,40 p. m.
 Mercredi 30: New York vs Expos à 7,45 p. m.
 MAI:
 Jeudi 1: New York vs Expos à 3,40 p. m.

Investissements de \$10 millions aux loisirs et aux sports

Le gouvernement québécois accorde une subvention de \$90 000 à l'Assemblée des camps du Québec. Telle est la nouvelle qu'a publiée Me Marc Bergeron, député-délégué au haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, devant les quelques 150 membres de l'Association qui s'étaient rassemblés à l'hôtel Bonaventure à Montréal, le premier avril.

M. Bergeron a souligné que le gouvernement ne fait pas valoir seul dans le domaine des loisirs, mais qu'il tient compte des suggestions des individus et des organismes intéressés. Il a également mis en relief le fait que le budget de haut-commissariat est passé de \$1,2 million en 1968-69 à \$4 millions en 1969-70, ce qui manifeste l'importance croissante de cet organisme.

Pour sa part, le commissaire à la Jeunesse et aux Loisirs, M. Pierre Duceppe, a entretenu l'assistance de l'esprit qui anime l'activité du haut-commissariat. Il a notamment mentionné que le haut-commissariat établit ses politiques d'action après avoir, au préalable, consulté les secteurs intéressés de la population. C'est pour quoi il a mis sur pied des mécanismes de consultation pour garder un contact constant avec les groupements les plus représentatifs.

M. Duceppe a aussi fait état de la politique audacieuse du haut-commissariat en matière d'investissements. Durant l'année financière 68-69 seulement, il a amorcé des travaux d'un coût total de \$10 millions, qui s'étendront sur une période de cinq années. Un tel investissement aura pour effet la création d'au moins 330 emplois permanents, d'après les études effectuées par le bureau de la statistique du ministère de l'Industrie et du Commerce. Il servira, entre autres, à encourager la construction d'auberges de jeunesse, de patinoires couvertes, de centres sportifs et récréatifs.

D'autre part, a indiqué M. Duceppe, le gouvernement suit de près l'évolution des camps et colonies de vacances. Il accorde une subvention de \$90,000 à l'Association des camps du Québec pour l'aider à établir un secrétariat permanent, et un service d'inspection.

Le gouvernement cherche aussi à promouvoir la formation du personnel, tant de moniteurs débutants que d'administrateurs ou des spécialistes. C'est pourquoi le haut-commissariat est en train d'élaborer une législation appropriée pour régir les camps et colonies de vacances; c'est pourquoi enfin, il travaille actuellement à déterminer les normes qui doivent en régir le fonctionnement.

HOMMES DEMANDÉS

Hommes demandés à temps plein ou à temps partiel. Auto nécessaire. Travail payant et grande possibilité d'avancement.

TEL.: 986-2997 - ANGERS

(17-24 avril)

Bonne nouvelle

Cher collaborateur,

Cette semaine nous recevons avis de M. Gabriel Louvier, ministre délégué au Haut-Commissariat, à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports au sujet de la subvention au programme de formation.

Pour fins de publication, il nous fait plaisir de vous communiquer un extrait de cette lettre:

"Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports a pris connaissance de vos prévisions budgétaires pour vos différents programmes de formation de personnel en loisirs et en sports. Nous sommes heureux de vous annoncer

que vous pourrez engager jusqu'à concurrence de \$10,278,75 pour vos programmes de stages de formation de l'année fiscale 1969-70."

Cet octroi sera affecté à: - 1-Stage de moniteurs (trices) de première année (terrains de jeux) - 2-Cliniques d'instructeurs et arbitres de hockey. - 1-Clinique d'instructeurs de baseball. - 2-Cliniques de natation, (instructeurs et Leader Patrol.)

Sincèrement vôtre,

Paul Morin, Directeur-exécutif, Fédération des Loisirs de l'Ouest du Québec.

POUR VOTRE IMPRIMERIE,



cartes d'affaire,

faire-parts,

machines à écrire portatives

machines à additionner

électriques

ou manuelles



Consultez notre représentant :

M. VICTOR PICHETTE

BUCKINGHAM

986-5082



Nouveau service à Buckingham

Ronald Nettoyeurs

Pour l'entretien des places publiques telles que: églises, écoles, magasins, bureaux, d'affaires, hôtels, retarusants, etc... consultez :

RONALD CADIEUX
986-5752

233 McDonald

Buckingham

Congrès de la sécurité routière

Le premier congrès du Conseil canadien de la sécurité se déroulera au Château Laurier, à Ottawa, les 4, 5, 6 et 7 mai, sous le distingué patronage de Son Excellence, le très honorable Roland Michener, Gouverneur général du Canada, Patron du Conseil.

Le congrès, qui mettra en lumière les développements les plus récents dans les domaines de la sécurité routière, publique et industrielle, sera le plus représentatif jamais vu.

Le Conseil est le résultat du fusionnement, en septembre dernier, du Conseil canadien de la sécurité routière, de la Ligue canadienne de la sécurité et de l'Association canadienne de la sécurité industrielle.

Parmi les grands problèmes qui seront portés à l'attention des délégués, on remarque le besoin de lois uniformes à travers les provinces, les soins aux accidentés, les communications, le besoin de resserrer les lois concernant l'usage des motoluges, les autobus scolaires, (discipline et construction) et les dangers d'accidents au travail.

Encore une fois, le Conseil fait appel à l'assistance des médias d'information dont l'influence est particulièrement efficace auprès du grand public. En 1968, le Canada a connu une diminution en chiffres absolus des mortalités routières, la première depuis 1944.

Tous les milieux de l'information publique sont invités à envoyer un représentant au congrès, où on s'empressera de leur prodiguer toute l'assistance possible pour renseigner le public sur les progrès accomplis dans le domaine de la prévention des accidents au pays.

Félicitations

A la dernière assemblée du conseil, le conseiller Hugh Lemieux a proposé un vote de félicitations et de remerciements à l'endroit de tous ceux qui ont contribué à l'organisation du tournoi de hockey mineur de Pâques à Buckingham. M. Lemieux a eu une mention spéciale pour Le Bulletin de Buckingham qui dit-il, a fait un magnifique travail dans la publicité de ce tournoi.

Le ministère du Revenu tient à rappeler que les bureaux temporaires de renseignements qu'il met à la disposition des contribuables durant la période de pointe des déclarations d'impôt demeureront ouverts jusqu'au 30 avril inclusivement.

Ces bureaux situés à Hull, Rouyn, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi et Rimouski

ont été ouverts depuis le 4 mars dernier.

Le ministère est heureux de constater que le nombre de contribuables qui se sont déjà prévalus des services de renseignements offerts par ces bureaux temporaires, cette année, accuse une augmentation de près de 50% sur celui de l'an dernier pour la même période.

A Hull, ce bureau est situé au bureau régional de la Régie des rentes, 191 rue Principale. Les contribuables peuvent y rencontrer les représentants du ministère du Revenu du lundi, au vendredi inclusivement, de 9 heures à 19 heures. Ils peuvent aussi communiquer avec eux par téléphone en signalant 771-0415.

Votre déclaration d'impôt avant le 30 avril

Au profit des étudiants

EXPO

du Collège St-Michel

En collaboration avec CJRC

réduction spéciale avec visa CJRC

LIVRES POUR TOUS LES GOÛTS:

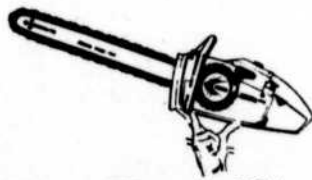
Romans, aventures, psychologie, livres pour enfants.

QUE
LIRAS-TU
CET ÉTÉ ?

OU

LIVRE

MERCREDI LE 30 AVRIL
- 9 a.m. @ 9 p.m.
au Collège St-Michel, Buckingham.



Une Homelite à gagner

Pour participer à ce concours, il suffit de nous demander une démonstration des scies Homelite. C'est tout ce qu'il faudra pour vous convaincre qu'elles sont vraiment dignes de leur haute réputation.

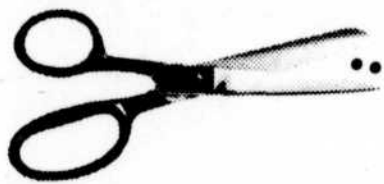
Voyez toute la gamme des HOMELITE XL: les nouvelles XL-902 AM, Super-XL AM.

Les scies HOMELITE XL se vendent le plus rapidement du monde... et pour cause.

Demandez-nous une démonstration et participez au concours.

**PRICE
SERVICE STATION**
417 Principale
Buckingham, P.Q.
986-3661

Des coupons par centaines gratits... à tous les amateurs de rouleuses Mark Ten qui nous enverront cette annonce.



Y'en a pour tout l'monde, avec le tabac à cigarettes Mark Ten.



Cette annonce le prouve: elle vaut 100 précieux coupons Mark Ten, absolument gratuits. Vous n'avez qu'à écrire vos nom et adresse sur cette annonce et à nous l'envoyer, avec une des faces d'un "paquet de poche" de tabac à cigarettes Mark Ten (ou un fac-similé), à: Mark Ten, B.P. 7575, Montréal 3, Qué. Roulez sur l'or, avec le tabac à cigarettes Mark Ten! Des coupons-prime sur chaque paquet — sur le nouveau et pratique "paquet de poche" comme sur la boîte traditionnelle... des cadeaux par centaines!

Nom _____
(en lettres moulées s.v.p.)

Adresse _____

Ville _____

Comté _____ Prov. _____

Cette offre est valable jusqu'au
31 décembre 1969.

\$100 par semaine
pour la vie!
Vous pouvez les gagner
en nous postant
cette annonce avant
le 30 avril 1969.

ANNONCE DE LA POLITIQUE LAITIÈRE

Je désire informer la Chambre des communes que le prix de soutien du lait de transformation pour l'année commençant le 1er avril 1969 a été fixé à \$4,85 le cent livres de lait dosant 3,5% de matière grasse; ce niveau est le même que celui qui avait été établi le 1er avril 1968.

Comme les députés le savent, les recettes touchées par les producteurs de lait de transformation et de crème sont constituées principalement par le prix du marché et ensuite, par la subvention. Le prix du marché de son côté est lié aux prix de soutien établis par la Commission canadienne du lait pour les principaux produits laitiers. Le gouvernement fédéral ne peut évidemment pas fixer les prix à payer pour le lait et la crème dans une province, mais le prix de soutien du lait est fondé sur la valeur marchande calculée du lait en rapport avec les prix de soutien de produits provenant d'établissements dont l'efficacité est jugée normale.

La Commission canadienne du lait annonce aujourd'hui que son prix de soutien de la poudre de lait écrémé restera à 20c. la livre et que celui du beurre demeurera au niveau de 65c. fixé en septembre dernier. Ce prix du beurre dépasse de deux cents celui qui était en vigueur le 1er avril 1968, une hausse correspondante s'étant produite dans la valeur du lait et de la crème sur le marché, comparativement à l'an dernier. Pour compléter la valeur marchande et assurer le niveau de soutien de \$4,85, le taux de la subvention directe, applicable au lait de transformation et à la crème sera de \$1,25 le cent livres de lait, accompagné d'un taux équivalent pour la crème.

Le programme de stabilisation des prix des produits laitiers repose sur le principe visant à fournir des revenus équitables aux producteurs pour la quantité de lait et de crème industriels que requiert la fabrication de produits laitiers pour le marché canadien. Voilà la base du système des quotas de subventionnement de la Commission canadienne du lait. On s'inquiète cependant du volume actuel de produits excédentaires et des possibilités d'autres augmentations.

Il existe un sérieux excédent de lait écrémé en poudre. La production du beurre depuis le mois d'octobre dernier a augmenté de 10% par rapport à l'an dernier. En 1968, la Commission a dû acheter 8 millions de livres de fromage cheddar excédentaire afin de soutenir le prix marchand de ce produit. Les autorités britanniques son-

gent à imposer des restrictions aux importations de fromage dans leur pays. Ces surplus se produisent au moment même où les prix des produits laitiers sur le marché international sont gravement déprimés par suite de la surproduction mondiale.

Les associations de producteurs pressent le gouvernement d'accroître le prix de soutien du lait pendant l'année à venir. Je suis sûr cependant qu'ils les comprendront, à la lumière de la situation du marché, que toute augmentation de prix des produits dans le moment ne serait pas justifiée. Mais le gouvernement tâchera d'obtenir suffisamment de fonds pour s'assurer que tout changement, dans le revenu net des producteurs ne résulte pas d'un niveau de soutien plus bas, mais plutôt des augmentations de frais d'exportations des produits laitiers excédentaires.

Le coût de l'écoulement des excédents doit être financé par la Commission canadienne du lait à même les fonds prévus pour les subventions. Cet arrangement est conforme à la politique énoncée récemment par le gouvernement, qui est bien comprise par les producteurs et leurs représentants, à l'effet que le coût de cet écoulement doit être à la charge de l'industrie laitière. À cette fin, la Commission retient une certaine partie des paiements de subvention. Le taux actuel de retenue pour le lait est de 21c. le cent livres. À compter des livraisons effectuées à partir du 1er avril, la Commission exigera une retenue moyenne de 29c. à même les subventions pour le lait.

La retenue pour la crème sera maintenue pour le moment au niveau actuel de 1c. la livre de matière grasse. Toutefois, si les approvisionnements de matière grasse continuent d'augmenter, il faudra peut-être modifier la retenue pour la crème et le lait à la fois.

D'autre part, advenant une amélioration sensible des approvisionnements ou de la situation des prix des produits laitiers sur le marché international, il se pourrait que la Commission du lait soit en mesure de rembourser une partie des retenues aux producteurs.

Étant donné que les frais de mise en vente des excédents de production constituent une dépense qui doivent supporter les producteurs et qui réduit leurs revenus nets, il est important pour l'industrie qu'on prenne tous les moyens disponibles pour prévenir des excédents indésirables. Nous avons déjà discuté cette question avec certaines organisations, et j'ai demandé à la Commission de continuer activement ces discussions.

éditorial

La réforme scolaire

L'opinion des autres

La pagaille dans nos établissements d'enseignement devrait cesser! Elle n'a été tolérée que trop longtemps, hélas! Les autorités ont, désormais, l'obligation d'exercer les pouvoirs disciplinaires dont elles disposent légalement pour que l'enseignement puisse être dispensé dans un climat serein... comme il se doit, à ceux uniquement qui veulent bien en tirer avantage dans l'intérêt général de la communauté québécoise.

Alors que le contribuable québécois croule sous le fardeau de la charge fiscale et que la part du lion du budget provincial — soit le tiers ou \$974,600,000 — est allouée à l'éducation, il est impensable de gaspiller des millions de dollars... en autorisant un petit nombre de fomenteurs de troubles et d'idéalistes illuminés d'entraver les cours et de fractionner l'année académique, prétextant la moindre raison ou revendication pour déclencher des manifestations violentes, l'occupation des locaux ou des grèves.

En revanche, il est souhaitable que les autorités se méritent un peu plus la confiance et des étudiants et des enseignants en cause, en se penchant plus sérieusement sur les causes profondes du malaise général qui indéniablement existe dans ce milieu et qu'elles étudient les revendications fondées et le mécontentement intéressant les insuffisances de l'enseignement, les méthodes pédagogiques, etc... et ce, sans attendre qu'une situation donnée pourrisse, avant d'agir.

La responsabilité des pouvoirs publics est, certes, grande en matière d'éducation. Les décisions qu'ils sont appelés à prendre aujourd'hui, conditionneront le Québec de demain. Ce qui nous amène à évoquer le passage suivant d'une conférence prononcée par M. Gérard Filion, président de Marihe Industries, ces jours derniers:

...J'ai déjà affirmé sur un ton mi-figue mi-raisin que le Québec est affligé depuis cent ans de gouvernements d'avocats qui ne comprennent rien aux affaires. Il eût été plus exact de dire "gouvernements de professionnels", car l'éducation que nous nous sommes donnée et dont nous étions seuls responsables, conduisait inévitablement à un mépris des choses économiques et à une exaltation des valeurs dites culturelles. Ce ne sont pas les Américains, ce ne sont pas les Canadiens anglais, ce ne sont même pas les Québécois de langue anglaise qui nous ont infligé pendant cent ans le système d'éducation que nous avons eu. C'est toute la société canadienne-française qui se l'est donnée, avec les conséquences que nous constatons aujourd'hui. Et ce n'est pas fini.

Les membres de la Commission Parent s'étaient imaginé revaloriser l'enseignement technique en faisant relever celui-ci d'une même autorité que l'enseignement général, sous la forme de collèges d'enseignement général et professionnel. Or, il se produit le phénomène que quelques-uns d'entre nous avaient redouté, à savoir qu'en plaçant sur le même campus les étudiants en technologie et les étudiants en lettres et en sciences de l'homme, les premiers éprouveraient un complexe d'infériorité les incitant à devenir eux aussi des petits mignons à cols sales et à cheveux longs. La ruée vers les lettres et les sciences morales et politiques au détriment des techniques et des sciences administratives, à la fois au niveau des C.E.G.F.P. et des universités, conduira une fois de plus nos jeunes dans un cul-de-sac. Ils seront devenus de beaux parleurs, des réformateurs de tout acabit, mais des gens incapables de se servir de leurs dix doigts. Après cela, on se désolera de la langueur de notre développement économique et on en jettera le blâme, comme de raison, sur les autres."

Jean V. BALTAYAN

La Revue Les Affaires, 21 avril 1969



Pisciculture de Val-des-Bois

Gilles Bricault

PRIX SPECIAUX POUR
TRUITES MOUCHETÉES - TRUITES ARC-EN-CIEL
TRUITES BRUNES

VAL-DES-BOIS, QUE.

LES ANNONCES CLASSÉES DU BULLETIN

Toutes les annonces classées
sont payables avant publication

- Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. 7¢ du mot additionnel. Avec cadre : \$1.50; Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
- Pour usage de notre casier postal ou de notre téléphone : 50¢ de plus
- CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion, sinon nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
- HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.

Lavergne
Radio & T.V.
Service
Marchand autorisé
T.V. couleur ou noir et blanc
et autres produits
ZENITH
AIME LAVERGNE
986-5026
BUCKINGHAM

LOGIS A LOUER

Logis à louer, 106 rue Churchill, Buckingham, complètement rénové. Deux chambres à coucher, chauffé. Tél. 986-3797. (10-17)24-1

Logis à louer, 178 rue Albert, une chambre à coucher, poêle combiné, à huile et gaz propane. Tél. 986-3742. (17-24)

Logis à louer: 6-8221. (24)

MAISON A VENDRE

Maison à vendre, 209 rue Albert, Buckingham, trois chambres à coucher. Tél. 986-8361. (10-17)

Maison à vendre, 162 Dorchester, Buckingham. Tél. 986-2531. (10-17-21)

Maison à vendre: 4 chambres à coucher, sous-sol rénové, grand terrain bien entretenu. 986-5166. (10-17)24-1

A vendre: Camp meublé, au Lac Bigelow à Notre-Dame du Laus. Electricité, eau chaude. Tél. 986-5352 - Bureau ou 986-5738 - Résidence. (13-j.a.c.)

Camp à vendre sur la rivière La Blanche. Bonnes conditions. Appelez après 7 hres à 986-5707. (17-24-1-8)

Camp à vendre à La Blanche, 30 acres de terrain. Tél. 986-2619. (17-24)

Camp à vendre sur la rivière Outaouais à Masson. Meublé, au complet. Eau chaude et froide. Tél. 986-2283. (17-24)

AIDE DEMANDE

HOMMES DEMANDES: De préférence, homme à sa retraite, pour culture maraichère. 986-2292. (17-24)

Fille demandée pour ouvrage général dans maison privée. Deux enfants, 7 ans et 4 ans. Devra coucher ici. Fiable et honnête, responsable. A Masson: Urgent. Tél. 986-8208. (24-1)

DIVERS A VENDRE

A vendre: Terrains 50 x 75 situés sur la c.d. 6 milles de Thurso. Gabriel Boivin, St-Sixte, 985-2218. (17-24)

Kiosque à patates frites à vendre, tout équipé. Tél. 986-3497, Masson. (17-24)

Lots à vendre près d'un lac et de la rivière dans le village de Val-des-Bois. Tél. 15, Val-des-Bois. (17-24-1-8-15)

Remorque mobile à vendre, 16 pieds. Tél. 986-5358. (17-24)

Bateau Peterborough 16 pi. avec moteur 35 forces Mercury 67. A vendre: Tél. 986-2015. (17-24)

Séparateur électrique DeLaval à vendre - Tondeuse électrique pour animaux, avec tous les accessoires. Tél. 986-3833. (17-24)

A vendre: Viande pour congelateur à vendre. Coupée et emballée si désirée. Pour informations, 532 Boul. Maloney, Tél. 663-2996, Gatineau. (22 J.A.C.)

Equipement de Volkswagen: Trailer hitch, rack d'auto, pan heater, 2 pneus d'hiver. Le tout \$45.00, 986-8847. (24)

DIVERS A VENDRE

Yamaha 1966 à vendre, 250 c.c. tout équipé, en bonne condition. Casque protecteur, veste de cuir, le tout \$400. Tél. 986-3989. (17-24)

Magnifique terrain résidentiel à vendre, chemin Buckingham, à Masson, 133 x 128 avec commodation d'aqueduc et égouts. Tél. 986-3989. (17-24)

A vendre: Poêle combiné au gaz propane et au bois. En bonne condition. Tél. 986-8438. (17-24)

Une dizaine de lots à vendre à Angers. Dimensions des lots à discuter. 986-8438. (17-24)

3500 poules à vendre, fraîchement tuées, \$1.00 chacune. Chez M. Pierre Gouneau, Tél. 986-2466, Buckingham. (17-24)

A vendre: 1 tracteur Massey Ferguson, 1 semeuse hydraulique, 1 perceur à poteaux, 1 presse à foin et d'autres instruments aratoires ainsi que du foin et du grain. S'adresser: Rolland Gauthier, St-André-Avellin. (24-1)

Bicyclette style "Racer" à vendre, en très bonne condition. Prix \$20. Tél. 986-2422. (24-1)

Tente-roulotte à vendre: 986-3144. (24-1)

A vendre: Deux robes de filles d'honneur, longues. En peau de soie. Une de 16 ans - Bleue. Avec manches courtes. Une autre 12 ans - Rose. Sans manche avec écharpe. Appelez après 5 hres p.m. à 986-8386. (24)

Ménage complet à vendre. S'adresser à 108 St-Joseph, Buckingham. (24-1)

PORTRAIT PAR ARTISTE PROFESSIONNEL

Au fusain ou à l'huile

TEL.: 986-5119

Taxi De Luxe

Nouveau propriétaire
M. Maurice Lavigne
jour et nuit
TEL.: 986-2345
Voyages de tous genres (13 mars J.A.C.)

Gagnants Richelieu

Vendredi 18 avril,

- 261 Clovis Scantland
- 280 J. J. Jobin
- 25 Lucien Lafrance
- 232 Réjean Goulet
- 227 Jean Tremblay
- 20 Gerry Osborne

B
**Papineauville
Lumber Ltée**
PAPINEAUVILLE
QUEBEC
"La cour à bois
la plus complète
de la région"
427-6264
"Ou vous obtenez
mieux en
payant moins"
BOIS
Materiaux de
construction
quincaillerie et outils

Avez-vous
une
toiture
à refaire ou à réparer?

Avez-vous
des travaux
de ferblantier
à faire exécuter?

Si oui, consultez:

LAURIEN SMITH
127 LAMENNAIS
TEL.: 986-5064
BUCKINGHAM, QUE.

A VENDRE Refroidisseurs à lait neufs ou usagés

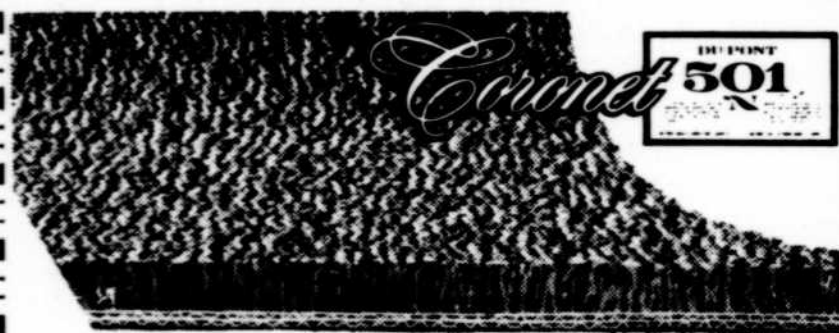
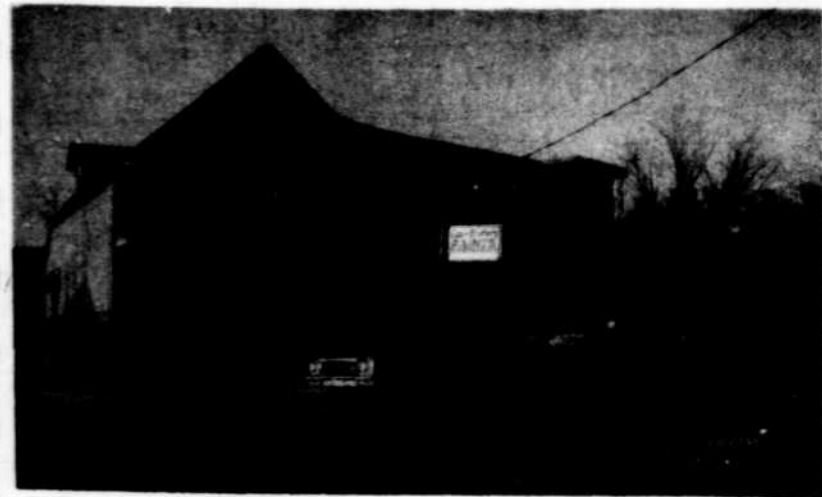
- 1 - 54 bidons Woods \$1,000.
- 1 - 27 bidons Woods \$685.
- 1 - 22 bidons Zero \$750.
- 1 - 27 bidons Milk Keeper \$775.
- 1 - 27 bidons Dairy Kool \$695.
- 1 - 44 bidons De Laval \$1200.
- 1 - 44 bidons Dairy Kool \$1200.
- 1 - 44 bidons Cherry Burrell \$1000.
- 1 - 44 bidons Woods \$800.
- 1 - 35 bidons Woods \$700.
- 1 - 44 bidons Zero \$1875.

SURGE
DAIRY FARM
EQUIPMENT

Lloyd Cowan
R.R. 1, Manotick
Ontario
Phone: 692-3771

(17-24-1-8)

Votre nouveau magasin



BARCELONA - une moquette à filament continu bouclé très fourni d'une durabilité exceptionnelle. Motif deux tons sans orientation. Endos en jute enduit de latex. 7 couleurs.

**N
A
M
A
N
&
F
I
L
S
inc.**

**TÉL:
986-5962**

**137
ST-JOSEPH
BUCKINGHAM**

**toujours
à
votre
service**

**nos
experts**



SANDY POINT - une moquette en peluche bouclée à filament continu qui donnera des années d'usage à bon compte. Résiste aux empreintes de pas. Endos double en jute. 8 couleurs.

**SERVICE
COURTOIS
ET RAPIDE**

**Vaste choix
et très bons prix**

